



Office des Propriétaires
Rue Vilain XIII-straat, 53-55
Bruxelles 1000 Brussel
Tél. : 02 669 59 59
Numéro BCE : 0841.885.269
N° I.P.I. : 508 230

, le 06 juillet 2023

ACP CHARLES WOESTE 296 (N. Entr. : BE0851.608.431)
Avenue Charles Woeste, 296-306
1090 Jette
Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 29 Juin 2023

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	67	sur 305	21.97 %	38296.00
Copropriétaires représentés	50	sur 305	16.39 %	12201.44
Copropriétaires absents	188	sur 305	61.64 %	49502.56
Totaux	305	sur 305	100.00 %	100000.000
AG valide en participants		117	38.36 %	
AG valide en quotités		50497.44	50.50 %	

Le 29 juin 2023 à 17.30h, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

Les copropriétaires reçoivent une télécommande pour voter les points soumis à l'ordre du jour, et les résultats seront annexés au procès-verbal de l'assemblée générale.

Le rapport du commissaire aux comptes sera également annexé au procès-verbal de cette assemblée générale.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée générale.

2. Nomination du président de séance (Vote à la majorité absolue).

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou de la président(e) de séance, à savoir : Mr Dewandeleer.

Secrétaire : Pierre Keane, gestionnaire de l'immeuble.

3. Nomination des éventuels scrutateurs (Vote à la majorité absolue).

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou des Scrutateurs, à savoir : Personne ne se représente.

4. Rapport du conseil de Copropriété et/ou du Syndic (Pour information).

Le syndic présente un aperçu des principaux dossiers traités au cours de l'année écoulée :

- 1) Local poubelle Jette 1.
- 2) Bandeaux sur la porte d'entrée.
- 3) Gestion d'environ 30 sinistres.
Le syndic rappelle que la franchise s'élève à environ 4648 euros, et qu'elle est indexée tout les 6 mois conformément à la loi sur les assurances.
- 4a) Coopération avec la police pour assurer la sécurité.
- 4b) Sécurité des caves.
- 5) Réparation de la toiture à plusieurs endroits en raison des sinistres.
- 6) Remplacement des machines et réalisation d'autres travaux sur les ascenseurs.
- 7) Nettoyage des cheminées.

À la suite de ce point, l'entretien des chaudières privatives est abordé. Le président explique qu'un contrat global a été conclu par le passé avec Ariston. Cependant, l'entretien de la chaudière relève de l'obligation privative et non collective. Par conséquent, la surveillance de celui-ci n'est pas une tâche du syndic. Le président a pris rendez-vous avec Ariston pour discuter des prix et du contrat en cours. La question est posée quant aux appartements qui possèdent encore une ancienne chaudière de Chaffoteau. Le syndic enverra une communication à ce sujet.

- 8) Installation de panneaux solaires.
- 9) Enlèvement des épaves du parking.
- 10) Contestation du procès-verbal de l'AG 2022.
- 11) Zone de Recul (Présentation Architecte Cottenier).

4.1. Décision du Juge de Paix suite au recours en justice introduit par certains copropriétaires pour convocation irrégulière de l'AG 2022.

En raison de la contestation de certaines décisions prises lors de l'assemblée générale 2022, quelques propriétaires ont déposé une demande auprès du juge de paix. La raison principale était le soupçon de non-respect des règles légales concernant les convocations à l'assemblée générale. Le syndic informe que tout a été fait conformément à la loi. En raison de cette contestation, le syndic n'a pas pu mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale, ce qui a entraîné la suspension de nombreux dossiers en cours.

Une décision amiable a été trouvée entre les copropriétaires et l'ACP afin de ne plus poursuivre et bloquer les décisions prises lors de l'AG du 24.03.2022 suite à la contestation du procès-verbal.

L'ACP prendra en charge les frais engagés. Le syndic, en accord avec les copropriétaires, cherchera des solutions pour progresser sur le dossier de la passerelle/sécurité.

Le montant s'élève à 2500 euros prélevés du compte courant.

4.2. Moyens de réservation d'emplacements de stationnement du syndic vs matériel du concierge lors d'un déménagement.

Le syndic précise que lorsqu'un déménagement se produit depuis un appartement situé en face du parking, les personnes peuvent demander au syndic et au concierge de contacter un propriétaire de parking afin de réserver son emplacement de parking et permettre l'accès à un lift pour effectuer le déménagement.

4.3. Emplacements pouvant être réservés via l'administration communale.

Les six premiers emplacements sur la gauche en face du terrain de foot appartiennent à la commune.

5. Contrat de fournitures régulières (art. 3.89/5 12°) :

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur le maintien des contrats en cours.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de MAINTENIR les contrats en cours.

5.1. Détails des contrats disponibles sur la plate forme informatique ou sur demande chez le Syndic (Pour information).

L'assemblée générale décide de maintenir les contrats d'entretien en cours.
Le syndic demandera à la société BGS (entretien des extincteurs et des devoirs) de diviser le contrat existant entre Jette 1-2 et un contrat distinct pour Jette 3.
Le président exprime sa gratitude envers la société de nettoyage Auteuil Service pour ses performances et le travail qu'elle réalise dans la résidence.

6. Dossiers contentieux : rapport sur l'état d'avancement des dossiers contentieux/procédures judiciaires actuellement en cours (Invité Maître De Hemptinne).

Maître De Hemptinne était absent en raison d'autres obligations. Il s'excuse de son absence.

Le 26/06/2023, Maître De Hemptinne, en présence de Mme Henrion et M. Dewandeleer, a donné un état d'avancement pour chaque dossier. Le compte rendu écrit de cette réunion est joint en annexe au procès-verbal.

Le syndic rappelle la procédure de recouvrement récemment transmise par e-mail aux propriétaires. En cas de non-paiement dans les délais impartis, un premier rappel sera envoyé au copropriétaire défaillant par courrier ordinaire. Si le paiement n'est pas effectué dans les 15 jours, un deuxième rappel sera envoyé au copropriétaire défaillant par courrier recommandé. En l'absence de réponse dans les 10 jours suivant le deuxième rappel, un troisième rappel sera envoyé au copropriétaire défaillant par courrier recommandé.

Si le troisième rappel n'obtient aucune réponse dans les 10 jours, le syndic pourra entamer une action en justice à l'initiative contre le copropriétaire défaillant.

Il est important de rappeler que la gestion d'un dossier de recouvrement engendre des frais et des honoraires à la charge de la partie défaillante, allant de 12,50 € à 50 € par lettre recommandée, ainsi que des frais d'ouverture d'un dossier judiciaire et un taux horaire de 75 €/heure pour le suivi.

Il est donc essentiel de recevoir vos paiements en temps opportun afin d'éviter les frais de rappel ou les frais de mise en demeure, qui peuvent même entraîner la VENTE PUBLIQUE DE VOTRE PROPRIÉTÉ.
En 2022, il y a eu deux ventes publiques.

Grâce à l'application rigoureuse de cette procédure de recouvrement par le syndic, aucun dossier judiciaire n'a été ouvert au cours des deux dernières années.

L'assemblée générale accepte le rapport du syndic ainsi que le suivi continu de ces dossiers par Maître De Hemptinne.

7. Comptes (Vote à la majorité absolue) :

7.1. Rapport du Commissaire aux Comptes. En annexe. (Pour information).

Le vérificateur des comptes, M. Vandenbosch, n'a pas pu être présent à l'assemblée générale en raison de circonstances familiales. Mme Emmeline Ponti présente son rapport. Étant donné que celui-ci n'était disponible que le 29/06/2023, il n'a pas pu être envoyé plus tôt.

7.2. Approbation des comptes et du bilan au 31.12.2022. En annexe.

Situation comptable au 29/06/23 :

Compte courant (CC) : 27 568,08 €
Compte épargne (CE) : 302 064,73 €
Balance des copropriétaires au 29/06/23 : 364 247,91 €
Balance des fournisseurs : 164 582,28 €
Bilan au 31/12/2022

Fonds de réserve =/= compte épargne,

Cause :

- Contentieux : 103 177,87 €
- Sinistre : 57 930,72 €
- Dossier De Ceusters : 84 632,15 €
- Charges reportées De Ceusters : 31 892,08 €
Total : 277 632,82 €

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée générale est ensuite invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes (récapitulatif des frais et bilan) de l'exercice clôturé au 2022.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, APPROUVE les comptes (récapitulatif des frais et bilan) de l'exercice clôturé au 2022.

8. Décharges (Vote à la majorité absolue) :



8.1. Au Syndic pour l'exercice 2022

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge au syndic pour l'exercice de sa mission 2022.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, DONNE décharge au syndic pour l'exercice de sa mission 2022.

8.2. Au Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2022.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge au Commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission 2022.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, DONNE décharge au Commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission du 2022.

8.3. Au Conseil de Copropriété pour l'exercice 2022.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge aux membres du Conseil de Copropriété pour l'exercice de leur mission du 2022.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, DONNE la décharge aux membres du Conseil de Copropriété pour l'exercice de leur mission du 2022.

9. Travaux (Vote à la majorité qualifiée des 2/3) :

9.1.1. Décision quant à réaliser un audit énergétique de l'Immeuble par la société IMMOPASS afin d'établir un plan quinquennal pour les travaux à prévoir à moyen et long terme. (vote majorité absolue)

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décision quant à réaliser un audit énergétique de l'immeuble par la société IMMOPASS afin d'établir un plan quinquennal pour les travaux à prévoir à moyen et long terme. (vote majorité absolue).

Objectif : cartographier les travaux de maintenance nécessaires du bâtiment.

Un plan de maintenance pluriannuel peut également servir de base à la copropriété pour déterminer le montant du fonds de réserve, si l'assemblée générale en décide ainsi.

Un plan de maintenance comprend :

- Les travaux de maintenance, de réparation ainsi que les mesures de durabilité qui doivent être réalisés.
- Les dates prévues pour ces travaux.
- Les coûts des travaux.

Un tel audit technique ne peut être effectué que par une entreprise professionnelle disposant des certifications nécessaires.

Fournisseur : ImmoPass, une entreprise spécialisée dans la réalisation d'audits techniques et énergétiques pour les bâtiments.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de FAIRE l'audit énergétique de l'immeuble.

Financement : Compte courant.

9.1.2. Donner mandat au syndic pour la signature du contrat au nom et pour compte de l'ACP, pour un budget maximum de 2.000 HTVA. (vote. majorité absolue)

9.2 Décision quant à effectuer les travaux imposés par la commune/région : Zone de recul, avenue Charles Woeste 296-306. Présentation des offres de prix (invitation Architect Mr Cottenier). (vote majorité des 2/3)

L'architecte, Monsieur Cottenier, est présent et explique le dossier.

Étant donné que l'ACP est en infraction avec le permis de construire initial, elle a déjà payé plus de 20 000 € d'amendes. À l'origine, le terrain était perméable à l'eau, une zone verte, mais par la suite, celui-ci a été pavé, ce qui a conduit la ville à exiger que la zone de recul soit rétablie dans son état d'origine. L'ACP est donc tenue de rendre cet endroit à nouveau perméable à l'eau.

Les devis soumis représentent un budget important pour lequel l'ACP n'a actuellement pas les ressources nécessaires. D'autres solutions possibles doivent être examinées en concertation avec les services municipaux.

Étant donné que l'ACP dispose actuellement d'informations insuffisantes. Le CDC décide d'organiser un groupe de travail présidé par M. Charaf afin d'analyser ce dossier et l'obligation de réaliser les travaux exigés par l'urbanisme.

Ce point à l'ordre du jour est reporté à l'assemblée générale extraordinaire d'octobre 2023.

Conformément à l'acte de base, tous les frais liés à ce dossier seront répartis entre tous les propriétaires.

9.2.1. « AV Facade » pour un montant maximum de 119.000 EUR TVAC. (vote majorité absolue)

Étant donné que le point 9.2 n'a pas été approuvé, ce point est également rejeté.

9.2.2. « TCG » pour un montant maximum de 104.000 EUR TVAC. (vote majorité absolue)

Étant donné que le point 9.2 n'a pas été approuvé, ce point est également rejeté.

9.2.3. « De Ville Entreprise » pour un montant maximum de 144.000 EUR TVAC. (vote majorité absolue)

Étant donné que le point 9.2 n'a pas été approuvé, ce point est également rejeté.

9.3 Ratification de la modernisation de l'ascenseur E5175 (Jette 3) pour un montant maximum de 12.000 EUR TVAC. (vote à la majorité absolue).

Le syndic donne des explications.

- L'offre initiale s'élevait à 15 000 €. Après négociation, elle a été réduite à 12 000 € (également pour le point 9.4).
 - Après l'exécution des travaux, un résident s'est plaint de nuisances sonores.
 - L'ascenseur a été mis hors service.
 - Le syndic a demandé un devis pour isoler la pièce mécanique.
- Ces travaux d'isolation doivent être effectués afin que l'ascenseur puisse être remis en service.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur ratification de la modernisation de l'ascenseur E5175 (Jette 3) pour un montant maximum de 12.000 EUR TVAC. Les travaux ont été effectués en urgence et commandés par le syndic.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de RATIFIÉ.

Financement des travaux : COMPTE COURANT JETTE 3.
?Entreprise : OTIS.

9.4 Ratification de la modernisation de l'ascenseur E5173 (Jette 3) pour un montant maximum de 12.000 EUR TVAC. (vote à la majorité absolue).

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur ratification de la modernisation de l'ascenseur E5173 (Jette 3) pour un montant maximum de 12.000 EUR TVAC. Les travaux ont été effectués en urgence et commandés par le syndic.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de RATIFIÉ.

Financement des travaux : COMPTE COURANT JETTE 3.
Entreprise : OTIS.

10. R.O.I :



10.1 Tous les appartements doivent être accessibles si des travaux communs le nécessitent. Après une seule mise en demeure, une indemnité sera facturée au prorata du préjudice subi.

Le syndic explique: Il est impératif que tous les appartements soient accessibles en cas de travaux communs. En cas de non-respect de cette exigence, une mise en demeure sera adressée au propriétaire concerné. Si la situation n'est pas rectifiée après cette première mise en demeure, une indemnité sera facturée au prorata du préjudice subi par les autres copropriétaires. Cette indemnité vise à compenser les désagréments et les difficultés rencontrés en raison de l'inaccessibilité des appartements pendant les travaux. Il est donc essentiel que chaque copropriétaire veille à garantir l'accessibilité de son appartement lorsque des travaux communs sont nécessaires.

Après les débats, le président propose de reporter ce point à l'assemblée générale extraordinaire d'octobre 2023. La version finale sera élaborée avec le Conseil de Copropriété et soumise à l'approbation de l'AG.

10.2 Les occupants qui donnent accès aux personnes qui vandalisent la copropriété seront responsables de tous les frais liés au désordre.

Le syndic explique: Les occupants qui permettent l'accès à des individus causant des actes de vandalisme au sein de la copropriété seront tenus responsables de tous les frais découlant de ces perturbations. Il leur incombe de prendre les mesures nécessaires pour protéger la propriété et prévenir de tels incidents. En cas de négligence ou de complicité, les occupants devront assumer les coûts liés aux dommages matériels, aux réparations et aux mesures de sécurité supplémentaires. Il est donc essentiel que chaque occupant agisse de manière responsable et veille à la sécurité de la copropriété en empêchant l'accès aux personnes qui pourraient causer des troubles.

Après les débats, le président propose de reporter ce point à l'assemblée générale extraordinaire d'octobre 2023. La version finale sera élaborée avec le Conseil de Copropriété et soumise à l'approbation de l'AG.

10.3 Les copropriétaires sont priés de vider ou fermer leurs caves. Après une seule mise en demeure, une indemnité de 50 EUR sera facturée aux copropriétaires.

Le syndic explique: Il est demandé aux copropriétaires de vider ou de fermer leurs caves. En cas de non-respect de cette demande, une mise en demeure sera envoyée aux copropriétaires concernés. Si la situation n'est pas corrigée après cette première mise en demeure, une indemnité de 50 EUR sera facturée à ces copropriétaires. Cette indemnité vise à compenser les désagréments et les contraintes résultant du non-respect de la consigne de vider ou fermer les caves. Il est donc essentiel que chaque copropriétaire prenne les mesures nécessaires pour se conformer à cette exigence afin d'éviter les frais supplémentaires.

Après les débats, le président propose de reporter ce point à l'assemblée générale extraordinaire d'octobre 2023. La version finale sera élaborée avec le Conseil de Copropriété et soumise à l'approbation de l'AG.

11. PEB parties communes :

11.1. Obligation légale d'établir un certificat énergétique PEB des parties Communes en vertu de l'entrée en vigueur du décret Energie.

Dans la région de Bruxelles-Capitale, le certificat PEB est obligatoire lors de la vente et de la location d'un logement de plus de 18 m² ou d'un bureau de plus de 500 m².

À partir de 2025, tous les logements d'un immeuble comprenant plus de 14 appartements devront disposer d'un certificat PEB, y compris pour les parties communes. L'objectif est d'informer clairement l'acquéreur sur l'impact énergétique des couloirs, des murs partagés, des installations et appareils communs, ainsi que sur l'isolation du toit.

Le coût de l'établissement d'un certificat PEB pour les parties communes dépend du nombre de blocs dans la résidence et du nombre d'unités. Il convient de prévoir un budget minimum de 4 000 € à cet effet.

12. Finances :

12.1. Budget 2023 : En annexe. (Vote à la majorité absolue)

Lors de l'assemblée générale, après délibération, il est décidé d'adopter un décompte annuel.

Les décisions suivantes sont prises lors de l'assemblée générale :

- Accord sur le budget annuel de 1 114 000 euros.

À partir du 01/01/2024 :

- Provisions mensuelles, un courrier sera envoyé à chaque copropriétaire avec le montant mensuel à verser par anticipation et les instructions pour mettre en place un ordre permanent jusqu'à la prochaine assemblée générale.
- Évaluation de la situation des débiteurs par trimestre.
- Mise en place d'une procédure de recouvrement intermédiaire :
 - Envoi d'un premier rappel après un délai de 90 jours.
 - En cas de non-réponse, envoi d'un deuxième rappel après 15 jours.
 - En cas de non-réponse, envoi d'une mise en demeure après 15 jours, et dossier envoyé à l'avocat.
- Les procédures en cours restent inchangées.

12.2. Jette 1 : Décision quant à faire un appel trimestriel de 1.500 EUR pour le fonds de réserve (vote à la majorité absolue).

le montant des appels de fonds de réserve est maintenu à : 6000 Eur / annuel pour le Jette 1.

Cad: 1500 Eur / Trimestre.

12.3 Jette 2 : Décision quant à ne pas faire d'appel trimestriel pour le fonds de réserve (vote à la majorité absolue).

Le montant des appels de fonds de réserve à : 0 Eur / annuel.

12.4 Jette 3 : Décision quant à faire un appel trimestriel de 30.000 EUR pour le fonds de réserve. (vote à la majorité absolue)

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de MAINTENIR le montant des appels de fonds de réserve à : 120 000 Eur / annuel pour le Jette 3.

Cad: 30 000 Eur / Trimestre.

12.5 Décision quant à réduire/maintenir/augmenter le fonds de roulement du complexe Charles Woeste. (vote à la majorité absolue).

Fond de roulement actuel : 400 000 Euros.

Le syndic propose d'augmenter le fonds de roulement à 500 000 Euros pour les raisons suivantes :

- Le fonds de roulement n'a pas été augmenté depuis plusieurs années et ne tient donc pas compte de l'inflation.
- Le nombre de litiges au sein de la copropriété, ainsi que le risque associé.
- Nous devons veiller à la solvabilité de l'ACP.

Il s'agit d'une augmentation de 100 000 euros répartie entre toutes les quotes-parts. Le syndic rappelle que le fonds de roulement appartient aux copropriétaires et est récupérable lors d'une vente.

Le président recommande de ne pas augmenter le fonds de fonctionnement et de veiller à ce que les propriétaires paient leurs factures correctement.

Un vote est organisé en faveur POUR MAINTENIR le fond de roulement actuel à savoir: 400 000 Euros.

13. Points à l'ordre du jour demandés par des copropriétaires :

13.1 Madame Fâcheux demande de recevoir l'approbation de l'assemblée générale pour le placement d'un appareil à air conditionné sur sa terrasse. (vote à la majorité absolue).

Mme Facheux est absente mais a remis en rapport en annexe de la convocation.

Le président explique que selon le rapport, la climatisation ne sera pas visible et ne fonctionnera que pendant la journée. Mme a besoin de la climatisation dans son cabinet.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver.

13.2 Monsieur Busquets demande que les caves soient fermées ou vides.

Référence est faite au point 10.3 de l'ordre du jour.

13.3 Mr Kharrat demande de recevoir l'approbation de l'assemblée générale pour agrandir sa terrasse sur la toiture au-dessus de l'appartement 647. (vote à la majorité absolue).

M. Kharrat est absent.

L'extension de la terrasse peut causer des problèmes pour l'appartement situé en dessous.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de ne pas approuver.

13.4 Madame Boulanger demande "Décision à prendre quant à la mise en panne de la porte d'entrée principale 33 en position verrouillée : sécurité, avis pompiers, mesures de remédiation à envisager."

Mme Boulanger indique que ce point n'est plus d'actualité.

13.5 Mr. Busquets demande d'engager une société de sécurité pour contrôler le Jette 3 le soir.

Voici les tarifs proposés pour la présence d'un gardien de 23h00 à 3h00 du matin (soit 4 heures de présence) :

- 1 homme : 7 500,00 €/ mois
- 2 hommes : x2

Cependant, étant donné le montant assez élevé, je vous suggère plutôt d'envisager la présence d'un garde 4 fois pendant la nuit, dont les heures seront définies avec vous.

- 1 homme : 2 422,00 €/ mois
- 2 hommes : x2

Le syndic a sollicité des devis auprès d'une société de sécurité et les présente comme suit :

Le président expose sa vision concernant la sécurisation de Jette 3.

L'objectif est de mettre en place un projet global. Ainsi, un devis a été demandé pour un contrôle physique sur place, ainsi qu'une surveillance à distance par caméra.

Après délibération, les décisions suivantes ont été prises :

- Fermeture de la passerelle entre 22.30h-5h Une personne sera chargée de demander aux personnes présentes sur la passerelle de la quitter.

- Un agent de sécurité sera présent sur place pour fermer la passerelle pendant 15 minutes (le soir) chaque jour. Ces agents n'ont aucun pouvoir coercitif, mais ils pourront appeler la police en cas de troubles.

Coût : 900 € par mois.

- Surveillance à distance par le biais de caméras (discrètes).

Coût : 400 € par mois.

Les frais seront entièrement supportés par Jette 3.

13.6 Monsieur Charaf demande le changement de destination de la passerelle dont les modalités seront communiquées dans un rapport du conseil de copropriété.

M. Charaf explique que cet élément de l'ordre du jour n'est plus d'actualité.

14. Dossier de chauffage individuel par appartement :

14.1 Mr. Beeckman propose de placer des chaudières atmosphériques Junkers.

M. Beeckman indique que ce point n'est plus d'actualité.

Chaque propriétaire décide quel type de chaudière il souhaite installer.

À l'heure actuelle, l'installation de chaudières à condensation n'est pas encore obligatoire à Bruxelles pour les immeubles comme le Charles Woeste. Les chaudières existantes peuvent être remplacées par des chaudières atmosphériques comme la chaudière reprise en annexe de la convocation.

14.2. Placement de chauffages électriques à inertie et boilers d'eau chaude. Présentation de Mr Bourreau de la société jfb-elec.

Le président explique qu'après consultation de l'installateur et de l'étude réalisée, il peut confirmer que l'installation électrique actuelle dans les studios est en bon état pour le placement de chauffages électriques.

14.3. Création d'un groupe de travail.

Le conseil explique qu'il souhaite créer un groupe de travail pour les différents dossiers en cours. Une adresse e-mail générale sera créée et partagée avec les propriétaires par le syndic. Cette adresse e-mail sera gérée par le Conseil de Copropriété.

Les propriétaires intéressés peuvent se manifester et seront ensuite invités par le Conseil de Copropriété. Le groupe ne doit pas être trop grand et doit pouvoir fonctionner de manière efficace. Les propositions élaborées seront transmises au syndic, qui exécutera ensuite les décisions du Conseil.

Le président lance un appel aux propriétaires pour qu'ils se sentent impliqués dans la gestion de leur immeuble et qu'ils y consacrent du temps.

Le conseil a déjà soumis la proposition suivante au syndic :

Groupes de travail :

1. Sécurité de la passerelle et de la galerie : propositions d'améliorations et demandes de devis.
2. Dossier Urbanisme concernant la zone de recul : suivi du dossier.
3. Gestion des sinistres : vérification des ouvertures de dossiers, suivi et remboursements.
4. Débiteurs : vérification des débiteurs et des dossiers en cours auprès des avocats.
5. Antenne d'écoute : pour les copropriétaires ayant des remarques et/ou suggestions.
6. Mise en place d'une procédure de suivi des travaux des parties communes, des devis et de la facturation.
7. Isolation de la toiture et installation de panneaux solaires.

15. Travaux en toiture:

15.1 Isolation de la toiture.

Vote de principe pour autoriser le syndic à entamer les premières démarches afin de contacter un architecte en vue de réaliser l'isolation et l'étanchéité de la toiture.

Également pour le placement de panneaux photovoltaïques et la création d'un groupe de travail.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver ce vote de principe.

15.2 Placement de panneaux photovoltaïques.

Voir point 15.1.

15.3 Création d'un groupe de travail. (vote à la majorité absolue).

Voir point 15.1.

16. Elections statutaires et reconduction du Syndic (Vote à la majorité absolue) :

16.1. Election des Membres du Conseil de Copropriété Monsieur Christian Dewandeleer. (vote à la majorité absolue)

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver.

16.2. Election des Membres du Conseil de Copropriété Madame Virginia Moncada. (vote à la majorité absolue)

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver.

16.3 Election des Membres du Conseil de Copropriété : Monsieur Armée (vote à la majorité absolue)

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver.



16.4 Election des Membres du Conseil de Copropriété : Appel à candidature (vote à la majorité absolue)

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'inclure Monsieur Charaf Radouan dans le conseil de copropriété.

16.5 Election des Membres du Conseil de Copropriété : Appel à candidature (vote à la majorité absolue)

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'inclure Monsieur Siegfried Silien. dans le conseil de copropriété.

16.6. Election du Commissaire aux Comptes.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou des Commissaire(s) aux comptes parmi les copropriétaires ou la désignation d'un Commissaire aux comptes professionnel.

L'assemblée générale nomme Bruno Vandebosch au poste de Commissaire aux comptes.

Le contrôle des comptes sera effectué par sondage par le Commissaire aux comptes qui fera part de ses remarques au Syndic au moins 30 jours avant la date de la prochaine Assemblée générale à laquelle il fera rapport. Le Syndic émet toutes réserves quant aux documents originaux qui quitteraient ses bureaux.

16.7. Reconduction du Syndic OP Bruxelles.


L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la reconduction du mandat du Syndic OFFICE DES PROPRIÉTAIRES SA, pour la même durée et aux mêmes conditions.

Les prestations seront exécutées conformément à la loi et au code de déontologie.

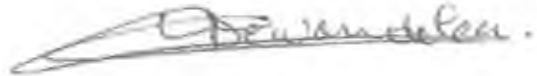
L'assemblée générale, après en avoir délibéré, reconduit le mandat de OFFICE DES PROPRIÉTAIRES SA. pour la même durée et aux mêmes conditions.

Pierre Keane
Gestionnaire:


Keane



L. WOUTERS



Christian Dawandeleer
Président

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

2. Nomination du président de séance

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	46739	99,55 %
	NON / NEE	210	0,45 %
	TOTAL/TOTAAL	46949	
	ABS / ONT	1664	

OUI / JA	: c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; Soumya EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; GARCIA SALAS ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Hasna GOUZA ; Jimmy JENSEN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Siham BRAHMI ; Cayet David+ MOULIN Beatrice ; Veronique DE COSTER ; Alain DELEERS ; Juan Menendez GONZALEZ ; Filiz GULER ; Thierry HAUBURSIN ; Germane KASHWANTALE ZAWADI ; Alvard KHANDANYAN ; Danielle LAMBERT ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Loredana AMARANDEI ; Abderrahim BENLALI ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Josiane BOULLANGER ; Touria BOUSSETA ; Paul Albert Joseph BREMS ; Liën CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Françoise DESORBAIS ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Gisela GRAF ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Adem ILIYAZ SINAN ; Dries KENIS ; Daniel MARET ; Jacques MARTIN ; Anna MICHALSKA ; Lindsay MISSOTTEN ; BELEI-MIHAI ; Christian HOCEPIED ; Ch. JACQMIN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Angelica LUCA ; Nazha Ali Hassan ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Christiane DE MARIE ; Marcelle LOXHAY ; Jean Maurits BEECKMAN ; Christiane BOISTAY ; Björn CAEYANT ; Grigore ENACHE ; Benjamin HELSON ; Haziz BERZZAK ; Soia CABALLERO ; Simone HUYGH ; Taoufik KOUBAA ; Nadia BETTIOU ; c/o de/los francs DE MOL Sabine ; Sibel DERINIZ ; Valentin GARCIA ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasuw ; Svilana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Rita VAN LOO ; Serge POUILLART ; Virginia MONCADA ; Dorette MOUKODI ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI ; Ifigenia SIAFAKA ; SILIEN - BOURGE ; Pierre SONNAERT ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Daniel WTOREK ; Arlette MUTETEU ; Christian Maret ; Leopold NIVELLE ; Rebecca TETEJEU ; Paul WALRAET - JESSIE ; Rui YE ; Ticilia Fabiane PALU ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Michael RODET ; Maria SUSKA ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Philippe PAUWELS ; Sonia STEENACKER ; Myriam ROGIER ; Luo Jia ZHA XI ; Rudina NALLBANI ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PANDOR ; Jean-Pierre PEETERS ; Evelyne TASSIGNON ; Jacqueline VANHAMME ; Njoukwe NGANSSA ; Emilia VELLEMANNS
----------	--

NON / NEE	: ALI ALLAL
-----------	-------------

ABS / ONT	: Veronique MAERTENS ; Augustin MEIRE ; DOKU ; Frederic PASTELLEURS ; Marc COPPENS ; Alain GORET
-----------	--

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

3. Nomination des éventuels scrutateurs

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	44381	99,57 %
	NON / NEE	190	0,43 %
	TOTAL/TOTAAL	44571	
	ABS / ONT	4042	

OUI / JA	: Jean Maurits BEECKMAN ; Frédéric COPPENS ; GARCIA SALAS ; Juan Menendez GONZALEZ ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; BIRON - BOYKER ; Josiane BOULLANGER ; Siham BRAHMI ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Hasna GOUZA ; Filiz GULER ; Jimmy JENSEN ; Laurent LAMBOT ; Marcelle LOXHAY ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Björn CAEYANT ; Liën CLAVIE ; Frédéric DE POORTERE ; Christian DEWANDELEER ; Clarisse FAUCHEUX ; Gisela GRAF ; Germane KASHWANTALE ZAWADI ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Veronique MAERTENS ; Anna MICHALSKA ; Svilana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Touria BOUSSETA ; Soia CABALLERO ; Françoise DESORBAIS ; Grigore ENACHE ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Ch. JACQMIN ; Alvard KHANDANYAN ; Danielle LAMBERT ; Fabienne LEONARD ; Jacques MARTIN ; Loredana AMARANDEI ; BELEI-MIHAI ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; c/o de/los francs DE MOL Sabine ; Sibel DERINIZ ; DOKU ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Abderrahim BENLALI ; Haziz BERZZAK ; Christiane BOISTAY ; Taoufik KOUBAA ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Soumya EL YAAKOUBI ; Benjamin HELSON ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasuw ; Thierry HAUBURSIN ; Christian Maret ; Leopold NIVELLE ; Ticilia Fabiane PALU ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI ; Ifigenia SIAFAKA ; Gerda VAN BELLE ; Philippe PANDOR ; Michael RODET ; Rebecca TETEJEU ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTOREK ; Rui YE ; Dorette MOUKODI ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Serge POUILLART ; Myriam ROGIER ; Pierre SONNAERT ; Paul WALRAET - JESSIE ; VAN BOECKEL ; Jacqueline VANHAMME ; Maria SUSKA ; OTHMAN-CHEIKH ; Virginia MONCADA ; Evelyne TASSIGNON ; Monica VANDAELE ; Luo Jia ZHA XI ; Frederic PASTELLEURS ; Jean-Pierre PEETERS ; Emilia VELLEMANNS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Philippe PAUWELS
----------	---

NON / NEE	: Paul Albert Joseph BREMS
-----------	----------------------------

ABS / ONT	: Christian HOCEPIED ; Cayet David+ MOULIN Beatrice ; Alain GORET ; Yves KABAMBA MWAMI ; ALI ALLAL ; Khadija BENZANZOUNE ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Alain DELEERS ; Valentin GARCIA ; Adem ILIYAZ SINAN ; Dries KENIS ; Angelica LUCA ; Arlette MUTETEU ; SILIEN - BOURGE ; Soia STEENACKER ; Rita VAN LOO
-----------	--

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

4.1. Décision du juge de Paix suite au recours en justice introduit par certain co-propriétaires pour convocation irrégulière de l'AG 2022

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	26984	94,64 %
	NON / NEE	1528	5,36 %
	TOTAL/TOTAAL	28512	
	ABS / ONT	21646	

OUI / JA	: GARCIA SALAS ; Ch. JACQMIN ; Ian LI ; Christiane BOISTAY ; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alain GORET ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Josiane BOULLANGER ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Veronique DE COSTER ; Soumya EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Hasna GOUZA ; Gisela GRAF ; Filiz GULER ; Yves KABAMBA MWAMI ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Danielle LAMBERT ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Veronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Augustin MEIRE ; Svilana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Stéphanie COLLOMBON ; DOKU ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Christian HOCEPIED ; Jimmy JENSEN ; Lindsay MISSOTTEN ; ALI ALLAL ; BELEI-MIHAI ; Cayet David+ MOULIN Beatrice ; Christiane DE MARIE ; Grigore ENACHE ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Soia CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Alain DELEERS ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Marcelle LOXHAY ; Loredana AMARANDEI ; Haziz BERZZAK ; Sibel DERINIZ ; Benjamin HELSON ; Dries KENIS ; Taoufik KOUBAA ; c/o de/los francs DE MOL Sabine ; Frédéric DE POORTERE ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Françoise DESORBAIS ; Geoffrey GEMENICK ; Jacques MARTIN ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasuw ; Germane KASHWANTALE ZAWADI ; Alvard KHANDANYAN ; Paul Albert Joseph BREMS ; Philippe PAUWELS ; Serge POUILLART ; Daniel WTOREK ; Rui YE ; Virginia MONCADA ; Arlette MUTETEU ; Christian Maret ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI ; SILIEN - BOURGE ; Rebecca TETEJEU ; Monica VANDAELE ; Dorette MOUKODI ; Ticilia Fabiane PALU ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Sonia STEENACKER ; Maria SUSKA ; Hilda VAN EYCK ; Philippe PANDOR ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Jean-Pierre PEETERS ; Dominique PIENS ; Myriam ROGIER ; Evelyne TASSIGNON ; Leopold NIVELLE ; OTHMAN-CHEIKH ; Emilia VELLEMANNS
----------	---

NON / NEE	: BIRON - BOYKER ; Abderrahim BENLALI ; Bonneventure MAIMO ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Frederic PASTELLEURS ; Pierre SONNAERT ; Paul WALRAET - JESSIE
-----------	---

ABS / ONT	: Anna MICHALSKA ; Valentin GARCIA ; Angelica LUCA ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Ifigenia SIAFAKA ; Rita VAN LOO ; Ngam TRAM ; Khadija BENZANZOUNE ; Marc COPPENS ; Adem ILIYAZ SINAN
-----------	--

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

5. Contrat de fourniture régulière

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	46717	98,39 %
	NON / NEE	766	1,61 %
	TOTAL/TOTAAL	47483	
	ABS / ONT	2675	

OUI / JA	: Anna MICHALSKA ; GARCIA SALAS ; Jean Maurits BEECKMAN ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Jimmy JENSEN ; Dries KENIS ; Marcelle LOXHAY ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Frédéric COPPENS ; Frédéric DE POORTERE ; Christian DEWANDELEER ; Danielle LAMBERT ; Laurent LAMBOT ; Josiane BOULLANGER ; Siham BRAHMI ; Soumya EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Filiz GULER ; Thierry HAUBURSIN ; Christian HOCEPIED ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Ian LI ; BELEI-MIHAI ; Soia CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Liën CLAVIE ; Grigore ENACHE ; Valentin GARCIA ; Alain GORET ; Fabienne LEONARD ; Veronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Jacques MARTIN ; Svilana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Touria BOUSSETA ; Cayet David+ MOULIN Beatrice ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; c/o de/los francs DE MOL Sabine ; Germane KASHWANTALE ZAWADI ; Lindsay MISSOTTEN ; Loredana AMARANDEI ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Haziz BERZZAK ; Sibel DERINIZ ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Yves KABAMBA MWAMI ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Simone HUYGH ; Adem ILIYAZ SINAN ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasuw ; Françoise DESORBAIS ; Paul Albert Joseph BREMS ; Rita VAN LOO ; VAN BOECKEL ; Philippe PANDOR ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Gerda VAN BELLE ; Monica VANDAELE ; Ticilia Fabiane PALU ; Serge POUILLART ; Myriam ROGIER ; Dorette MOUKODI ; Christian Maret ; Leopold NIVELLE ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Jean-Pierre PEETERS ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI ; Hilda VAN EYCK ; Jacqueline VANHAMME ; Paul WALRAET - JESSIE ; Daniel WTOREK ; Rui YE ; Virginia MONCADA ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Dominique PIENS ; Soia STEENACKER ; Rebecca TETEJEU ; Michael RODET ; SILIEN - BOURGE ; Maria SUSKA ; Luo Jia ZHA XI ; Evelyne TASSIGNON ; Ngam TRAM ; Emilia VELLEMANNS ; Pierre SONNAERT ; Arlette MUTETEU
----------	---

NON / NEE	: DOKU ; Bonneventure MAIMO ; Frederic PASTELLEURS
-----------	--

ABS / ONT	: Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Hasna GOUZA ; Alain DELEERS ; ALI ALLAL ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Vincent HENIN ; Philippe PAUWELS ; Ifigenia SIAFAKA
-----------	--

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

6. Dossiers contentieux : rapport sur l'état d'avancement des dossiers contentieux / procédures judiciaires en cours

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	48571	100,0 %
	NON / NEE	0	0,00 %
	TOTAL/TOTAAL	48571	
	ABS / ONT	1587	
OUI / JA	; Françoise DESORBAIS ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Valentin GARCIA ; Jimmy JENSEN ; Augustin MEIRE ; Ali ALLAL ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECKMAN ; BIRON - BOYKER ; Jostane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; Frédéric DE POORTERE ; DOKU ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOULT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alain GORET ; Filiz GULER ; Vincent HENIN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Laurent LAMBOT ; Lan Li ; Svetlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; BELE-MIHAI ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Veronique DE COSTER ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Fabienne LEONARD ; Angelica LUCA ; Loredana AMARANDEI ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCCON REAL ESTATE & FINANCE ; Haziz BERZZAK ; Stéphanie COLLOMBON ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Véronique MAERTENS ; Bonaventure MAIMO ; Anna MICHALSKA ; Paul Albert Joseph BREMS ; Sola CABALLERO ; Christiane DE MARIE ; c/odewos francis DE MOL Sabine ; Alain DELEERS ; Sibel DERINÖZ ; Taoufik KOUBAA ; Marcelle LOXHAY ; Jacques MARTIN ; Juan Jose Diego BASSELTEROS ; Benjamin HELSON ; Adem ILIYAZ SINAN ; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Björn CAEYANT ; Simone HUYGH ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Abderrahim BENLALI ; Soumya EL YAAKOUBI ; Thierry HAUBURSIN ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Christian DEWANDELEER ; Gisela GRAF ; Myrlem ROGIER ; Danielle LAMBERT ; Philippe PANDOR ; Monica VANDAELE ; Leopold NIVELLE ; Serge POULIART ; Myrlem ROGIER ; Hilda VAN EYCK ; Paul WALRAET - JESSIE ; Daniel WTÖREK ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Rebecca TETEJEU ; Gerda VAN BELLE ; OTHMAN-CHEIKH ; Dominique PIENS ; Pierre SONNAERT ; Sonia STEENACKER ; VAN BOECKEL ; Rita VAN LOO ; Jacqueline VANHAMME ; Ruy YE ; Rudina NALLBANI ; Tiella Fabiane PALU ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Maria SUSKA ; Dorette MOKUKODI ; Njoukwe NGANSSA ; Frederic PASTELEURS ; Christian Maret ; Evelyne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Emilia VELLEMAN ; Virginia MONCADA ; Philippe PAUWELS ; SILIEN - BIOURGE ; Jean-Pierre PEETERS ; Arlette MUTETELU		
NON / NEE	; Hasna GOUZA ; Yves KABAMBA MWAMI ; Ngam TRAM ; Khadija BENZANZOUNE ; Marc COPPENS ; Ifigenela SIAFAKA		
ABS / ONT	; Hasna GOUZA ; Yves KABAMBA MWAMI ; Ngam TRAM ; Khadija BENZANZOUNE ; Marc COPPENS ; Ifigenela SIAFAKA		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

7.2 Approbation des comptes et du bilan au 31.12.2022

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	40482	84,43 %
	NON / NEE	7465	15,57 %
	TOTAL/TOTAAL	47947	
	ABS / ONT	2211	
OUI / JA	; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOULT ; Dries KENIS ; Liën CLAVIE ; Jimmy JENSEN ; Bonaventure MAIMO ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECKMAN ; Frédéric DE POORTERE ; Juan Menendez GONZALEZ ; Vincent HENIN ; Laurent LAMBOT ; Lan Li ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Björn CAEYANT ; Sibel DERINÖZ ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Alvard KHANDANYAN ; Svetlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCCON REAL ESTATE & FINANCE ; Sola CABALLERO ; c/odewos francis DE MOL Sabine ; Alain DELEERS ; Christian DEWANDELEER ; Valentin GARCIA ; Danielle LAMBERT ; Veronique MAERTENS ; Haziz BERZZAK ; Gisela GRAF ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Anna MICHALSKA ; Veronique DE COSTER ; Grigore ENACHE ; Filiz GULER ; Taoufik KOUBAA ; Marcelle LOXHAY ; BELE-MIHAI ; Jacques MARTIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; GARCIA SALAS ; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Ali ALLAL ; Paul Albert Joseph BREMS ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Sonia STEENACKER ; Monica VANDAELE ; Tiella Fabiane PALU ; Gerda VAN BELLE ; Michael RODET ; Pierre SONNAERT ; Leopold NIVELLE ; Myrlem ROGIER ; Dominique PIENS ; Ngam TRAM ; Hilda VAN EYCK ; Rita VAN LOO ; Paul WALRAET - JESSIE ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Frederic PASTELEURS ; Jean-Pierre PEETERS ; Rudina NALLBANI ; SILIEN - BIOURGE ; Arlette MUTETELU ; Jacqueline VANHAMME ; Rebecca TETEJEU ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Ruy YE ; Dorette MOKUKODI		
NON / NEE	; Clarisse FAUCHEUX ; Jostane BOULANGER ; Thierry HAUBURSIN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Augustin MEIRE ; Stéphanie COLLOMBON ; Soumya EL YAAKOUBI ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Loredana AMARANDEI ; Christiane DE MARIE ; Juan Jose Diego BASSELTEROS ; Daniel MARET ; Touria BOUSSETA ; Benjamin HELSON ; Angelica LUCA ; Lindsay MISSOTTEN ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Abderrahim BENLALI ; Serge POULIART ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Daniel WTÖREK ; Virginia MONCADA ; Maria SUSKA ; Christian Maret ; Philippe PAUWELS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Luo Jia ZHA XI ; Philippe PANDOR ; Evelyne TASSIGNON ; Emilia VELLEMAN ; VAN BOECKEL		
ABS / ONT	; Alain GORET ; Hasna GOUZA ; Christian HOCEPIED ; Siham BRAHMI ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Yves KABAMBA MWAMI ; Ifigenela SIAFAKA		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

8.1. Décharges - Au Syndic pour l'exercice 2022

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	33276	70,84 %
	NON / NEE	13698	29,16 %
	TOTAL/TOTAAL	46974	
	ABS / ONT	3184	
OUI / JA	; GARCIA SALAS ; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Frédéric DE POORTERE ; Alain DELEERS ; Valentin GARCIA ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOULT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Liën CLAVIE ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Thierry HAUBURSIN ; Danielle LAMBERT ; Véronique MAERTENS ; Ali ALLAL ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCCON REAL ESTATE & FINANCE ; Paul Albert Joseph BREMS ; Grigore ENACHE ; Vincent HENIN ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Lan Li ; Svetlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Gisela GRAF ; Christian HOCEPIED ; Jacques MARTIN ; Jimmy JENSEN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Sonia STEENACKER ; Hilda VAN EYCK ; Philippe PAUWELS ; Jean-Pierre PEETERS ; Dominique PIENS ; SILIEN - BIOURGE ; Pierre SONNAERT ; Paul WALRAET - JESSIE ; Michael RODET ; Arlette MUTETELU ; Monica VANDAELE		
NON / NEE	; Jean Maurits BECKMAN ; Jostane BOULANGER ; Siham BRAHMI ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Abderrahim BENLALI ; Yves KABAMBA MWAMI ; Laurent LAMBOT ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Sibel DERINÖZ ; Clarisse FAUCHEUX ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Marcelle LOXHAY ; Anna MICHALSKA ; Touria BOUSSETA ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Fabienne LEONARD ; Angelica LUCA ; Loredana AMARANDEI ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; c/odewos francis DE MOL Sabine ; Taoufik KOUBAA ; Haziz BERZZAK ; Hasna GOUZA ; Filiz GULER ; Juan Jose Diego BASSELTEROS ; BELE-MIHAI ; Benjamin HELSON ; Bonaventure MAIMO ; Nadia BETTIOU ; Simone HUYGH ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Frédéric COPPENS ; Christian Maret ; Leopold NIVELLE ; OTHMAN-CHEIKH ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; Serge POULIART ; Myrlem ROGIER ; Rita VAN LOO ; Rudina NALLBANI ; Daniel WTÖREK ; Virginia MONCADA ; Njoukwe NGANSSA ; Philippe PANDOR ; Maria SUSKA ; Rebecca TETEJEU ; Evelyne TASSIGNON ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; Emilia VELLEMAN ; Frederic PASTELEURS		
ABS / ONT	; Veronique DE COSTER ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Alain GORET ; Soumya EL YAAKOUBI ; Tiella Fabiane PALU ; Ngam TRAM ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Ruy YE ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Dorette MOKUKODI ; Ifigenela SIAFAKA		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

8.2. Décharges - Au Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2022

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	41194	88,70 %
	NON / NEE	5247	11,30 %
	TOTAL/TOTAAL	46441	
	ABS / ONT	3717	
OUI / JA	; GARCIA SALAS ; Clarisse FAUCHEUX ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Liën CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Frédéric COPPENS ; Frédéric DE POORTERE ; DOKU ; Jimmy JENSEN ; Loredana AMARANDEI ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECKMAN ; Christiane DE MARIE ; Juan Menendez GONZALEZ ; Vincent HENIN ; Laurent LAMBOT ; Lan Li ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSELTEROS ; Jostane BOULANGER ; Paul Albert Joseph BREMS ; Sibel DERINÖZ ; Svetlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCCON REAL ESTATE & FINANCE ; Touria BOUSSETA ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOULT ; Benjamin HELSON ; Haziz BERZZAK ; c/odewos francis DE MOL Sabine ; Christian DEWANDELEER ; Grigore ENACHE ; Valentin GARCIA ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Simone HUYGH ; Taoufik KOUBAA ; Danielle LAMBERT ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Filiz GULER ; Christian HOCEPIED ; Jacques MARTIN ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; BELE-MIHAI ; Gisela GRAF ; Adem ILIYAZ SINAN ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Serge POULIART ; Sonia STEENACKER ; Hilda VAN EYCK ; Pierre SONNAERT ; Gerda VAN BELLE ; Monica VANDAELE ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Maria SUSKA ; Daniel WTÖREK ; Dorette MOKUKODI ; Rudina NALLBANI ; Philippe PANDOR ; Frederic PASTELEURS ; Michael RODET ; Ngam TRAM ; Paul WALRAET - JESSIE ; Njoukwe NGANSSA ; Dominique PIENS ; Evelyne TASSIGNON ; Arlette MUTETELU ; Jean-Pierre PEETERS ; SILIEN - BIOURGE ; Emilia VELLEMAN ; Luo Jia ZHA XI ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME		
NON / NEE	; Christiane BOISTAY ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Ch. JACQMIN ; Augustin MEIRE ; Abderrahim BENLALI ; Siham BRAHMI ; Alain GORET ; Angelica LUCA ; Daniel MARET ; Thierry HAUBURSIN ; Marcelle LOXHAY ; Bonaventure MAIMO ; Lindsay MISSOTTEN ; Alvard KHANDANYAN ; Soumya EL YAAKOUBI ; Véronique MAERTENS ; Myrlem ROGIER ; VAN BOECKEL ; Christian Maret ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Virginia MONCADA		
ABS / ONT	; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Veronique DE COSTER ; Hasna GOUZA ; Dries KENIS ; Alain DELEERS ; Tiella Fabiane PALU ; Leopold NIVELLE ; Ruy YE ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Yves KABAMBA MWAMI ; Anna MICHALSKA ; Ifigenela SIAFAKA ; Rita VAN LOO		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

8.3. Décharges - Au Conseil de Copropriété pour l'exercice 2022

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	42160	89,47 %
NON / NEE	4961	10,53 %
TOTAL/TOTAAL	47121	
ABS / ONT	3037	

OUI / JA	; Bonaventure MAIMO ; GARCIA SALAS ; Josiane BOULANGER ; DOKU ; Jimmy JENSEN ; Abderrahim BENLAIU ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; Soumyia EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Valentin GARCIA ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Danielle LAMBERT ; Fabienne LEONARD ; Angelica LUCA ; Lan LI ; Véronique MAERTENS ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Christiane BOISTAY ; Touria BOUSSETA ; Lién CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Véronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Juan Menendez GONZALEZ ; Hasna GOUZA ; Gisela GRAF ; Vincent HENIN ; Christian HOCEPIED ; Ch. JACQMIN ; Dries KENIS ; Aïward KHANDANYAN ; Daniel MARET ; Jacques MARTIN ; Lindsay MISSOTTEN ; Ali ALLAL ; Loreana AMARANDEI ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Paul Albert Joseph BREMS ; Christiane DE MARIE ; Grigore ENACHE ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Marcelle LOXHAY ; Juan Jose Diego BASSELTHEROS ; Siham BRAHMI ; Benjamin HELSON ; Thierry HAUBURSN ; Alain DELEERS ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Adem ILVAZ SINAN ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Ruyi YE ; Serge POULIART ; Michael RODET ; Myrlam ROGERS ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIROU ; Sonia STEENACKER ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Christian MARET ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PANDOR ; SILIEN - BIOURGE ; Daniel WTOREK ; Virginia MONCADA ; Dominique PIENS ; Pierre SONNAERT ; VAN BOECKEL ; Paul WALRAET - JESSIE ; Jean-Pierre PEETERS ; Maria SUSKA ; Evelyne TASSIGNON ; Ngam TRAM ; Philippe PAUWELS ; Luo Jia ZHA XI ; Arlette MUTETEU ; Frederic PASTELEURS ; Leopold NIVELLE
NON / NEE	; Jean Maurits BEECKMAN ; Nazha Ali Hassan ; Laurent LAMBOT ; Björn CAEYANT ; Sibél DERINOZ ; Sola CABALLERO ; c/o devos francis DE MOL Sabine ; Anna MICHALSKA ; Hazé BERZZAK ; Filiz GULER ; Taoufik KOUBAA ; BELE-MIHAI ; Geoffrey GEMENICK ; Yves KABAMBA MWAMI ; Gerda VAN BELLE ; Rita VAN LOO ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Jacqueline VANHAMME ; Rebecca TETEIEU ; Emilia VELLEMAN
ABS / ONT	; Alain GORET ; CAYET David ; MOULIN Beatrice ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Augustin MEIRE ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Tictia Fabiane PAUJ ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Dorette MOKKODI ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.1.1. Décision quant à réaliser un audit énergétique de l'immeuble par la société IMMOPASS afin d'établir un plan quinquennal pour les travaux à prévoir à moyen et long terme

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	47871	99,47 %
NON / NEE	254	0,53 %
TOTAL/TOTAAL	48125	
ABS / ONT	2033	

OUI / JA	; Anna MICHALSKA ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Lién CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Clarisse FAUCHEUX ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Valentin GARCIA ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alain GORET ; Hasna GOUZA ; Aïward KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Lan LI ; Véronique MAERTENS ; Jacques MARTIN ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Jean Maurits BEECKMAN ; Siham BRAHMI ; CAYET David ; MOULIN Beatrice ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Thierry HAUBURSN ; Vincent HENIN ; Christian HOCEPIED ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Jimmy JENSEN ; Dries KENIS ; Danielle LAMBERT ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Lindsay MISSOTTEN ; Ali ALLAL ; Loreana AMARANDEI ; Paul Albert Joseph BREMS ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Sibél DERINOZ ; Gisela GRAF ; Adem ILVAZ SINAN ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Marcelle LOXHAY ; Angelica LUCA ; Daniel MARET ; Juan Jose Diego BASSELTHEROS ; Abderrahim BENLAIU ; Christiane BOISTAY ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Alain DELEERS ; Ch. JACQMIN ; c/o devos francis DE MOL Sabine ; Benjamin HELSON ; Taoufik KOUBAA ; Hazé BERZZAK ; Filiz GULER ; Simone HUYGH ; BELE-MIHAI ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Yves KABAMBA MWAMI ; Tictia Fabiane PAUJ ; Serge POULIART ; Myrlam ROGERS ; Pierre SONNAERT ; Sonia STEENACKER ; Rita VAN LOO ; Arlette MUTETEU ; Jean-Pierre PEETERS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIROU ; Hilda VAN EYCK ; Paul WALRAET - JESSIE ; Daniel WTOREK ; Ruyi YE ; Christian MARET ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Dominique PIENS ; Gerda VAN BELLE ; Monica VANDAELE ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Michael RODET ; Maria SUSKA ; VAN BOECKEL ; Dorette MOKKODI ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Luo Jia ZHA XI ; SILIEN - BIOURGE ; Evelyne TASSIGNON ; Jacqueline VANHAMME ; Emilia VELLEMAN ; Rebecca TETEIEU ; Frederic PASTELEURS
NON / NEE	; Bonaventure MAIMO
ABS / ONT	; Ngam TRAM ; Leopold NIVELLE ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Soumyia EL YAAKOUBI ; Virginia MONCADA ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.1.2. Donner mandat au syndic pour la signature du contrat au nom et pour compte de l'ACP, pour un budget maximum de 2.000 HTVA

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	46863	98,40 %
NON / NEE	763	1,60 %
TOTAL/TOTAAL	47626	
ABS / ONT	2532	

OUI / JA	; Jimmy JENSEN ; DOKU ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Alain GORET ; Ch. JACQMIN ; Véronique MAERTENS ; Jacques MARTIN ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Abderrahim BENLAIU ; Christiane BOISTAY ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Frédéric COPPENS ; Frédéric DE POORTERE ; Christian DEWANDELEER ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; GARCIA SALAS ; Dries KENIS ; Aïward KHANDANYAN ; Danielle LAMBERT ; Laurent LAMBOT ; Lan LI ; Véronique DE COSTER ; Sibél DERINOZ ; Juan Menendez GONZALEZ ; Hasna GOUZA ; Christian HOCEPIED ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Marcelle LOXHAY ; Ali ALLAL ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David ; MOULIN Beatrice ; Alain DELEERS ; Clarisse FAUCHEUX ; Fabienne LEONARD ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Loreana AMARANDEI ; Paul Albert Joseph BREMS ; Lién CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; c/o devos francis DE MOL Sabine ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Taoufik KOUBAA ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Hazé BERZZAK ; Siham BRAHMI ; Valentin GARCIA ; Filiz GULER ; Juan Jose Diego BASSELTHEROS ; BELE-MIHAI ; Benjamin HELSON ; Vincent HENIN ; Anna MICHALSKA ; Thierry HAUBURSN ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Grigore ENACHE ; Geoffrey GEMENICK ; Gisela GRAF ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Angelica LUCA ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Adem ILVAZ SINAN ; Soumyia EL YAAKOUBI ; Monica VANDAELE ; Sonia STEENACKER ; Tictia Fabiane PAUJ ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Myrlam ROGERS ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIROU ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; OTHMAN-CHEIKH ; Jean-Pierre PEETERS ; Serge POULIART ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Pierre SONNAERT ; Daniel WTOREK ; Ruyi YE ; Arlette MUTETEU ; Paul WALRAET - JESSIE ; Njoukwe NGANSSA ; Christian MARET ; Dominique PIENS ; Michael RODET ; Maria SUSKA ; Rita VAN LOO ; Rudina NALLBANI ; Rebecca TETEIEU ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; Evelyne TASSIGNON ; Philippe PANDOR ; Emilia VELLEMAN ; Philippe PAUWELS ; SILIEN - BIOURGE ; Frederic PASTELEURS
NON / NEE	; Yves KABAMBA MWAMI ; Hilda VAN EYCK ; Virginia MONCADA
ABS / ONT	; Leopold NIVELLE ; Ngam TRAM ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Bonaventure MAIMO ; Dorette MOKKODI ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.2. Décision quant à effectuer les travaux imposés par la commune/région : Zone de recul, avenue Charles Woeste 296-306. Présentation des offres de prix (invitation Architect Mr Cottenier)

Vote majorité des 2/3

OUI / JA	1103	2,38 %
NON / NEE	45271	97,62 %
TOTAL/TOTAAL	46374	
ABS / ONT	3784	

OUI / JA	; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Dominique PIENS
NON / NEE	; Ch. JACQMIN ; Jean Maurits BEECKMAN ; Christiane BOISTAY ; GARCIA SALAS ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; CAYET David ; MOULIN Beatrice ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Laurent LAMBOT ; Lan LI ; Jacques MARTIN ; Anna MICHALSKA ; Lindsay MISSOTTEN ; Siham BRAHMI ; Björn CAEYANT ; Frédéric DE POORTERE ; Alain DELEERS ; Sibél DERINOZ ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Aïward KHANDANYAN ; Marcelle LOXHAY ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Abderrahim BENLAIU ; Sola CABALLERO ; c/o devos francis DE MOL Sabine ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Thierry HAUBURSN ; Vincent HENIN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Hazé BERZZAK ; Stéphanie COLLOMBON ; Grigore ENACHE ; Juan Menendez GONZALEZ ; Gisela GRAF ; Filiz GULER ; Yves KABAMBA MWAMI ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Taoufik KOUBAA ; Loreana AMARANDEI ; Christiane DE MARIE ; Alain GORET ; BELE-MIHAI ; Lién CLAVIE ; Benjamin HELSON ; Juan Jose Diego BASSELTHEROS ; Ali ALLAL ; Nadia BETTIOU ; Simone HUYGH ; Paul Albert Joseph BREMS ; Christian DEWANDELEER ; Soumyia EL YAAKOUBI ; Geoffrey GEMENICK ; Danielle LAMBERT ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Christian HOCEPIED ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Myrlam ROGERS ; Arlette MUTETEU ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Tictia Fabiane PAUJ ; Serge POULIART ; Pierre SONNAERT ; Daniel WTOREK ; Arlette MUTETEU ; Rudina NALLBANI ; SILIEN - BIOURGE ; Philippe PANDOR ; Philippe PAUWELS ; Ngam TRAM ; Hilda VAN EYCK ; Frederic PASTELEURS ; Sonia STEENACKER ; Maria SUSKA ; Rebecca TETEIEU ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Jacqueline VANHAMME ; Ruyi YE ; Evelyne TASSIGNON ; Emilia VELLEMAN
ABS / ONT	; Dries KENIS ; Jimmy JENSEN ; Veronique DE COSTER ; Monica VANDAELE ; Leopold NIVELLE ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Valentin GARCIA ; Hasna GOUZA ; Adem ILVAZ SINAN ; Angelica LUCA ; Bonaventure MAIMO ; Dorette MOKKODI ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.2.1. « AV Façade » pour un montant maximum de 119.000 EUR TVAC

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	380	0,82 %
NON / NEE	45924	99,18 %
TOTAL/TOTAAL	46304	
ABS / ONT	3854	

OUI / JA	: Anna MICHALSKA ; Rita VAN LOO
NON / NEE	: Dries KENIS ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; GARCIA SALAS ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Abderrahim BENLALI ; Christiane BOISTAY ; Josiane BOULANGER ; Frédéric DE POORTERE ; Alain DELEERS ; Christian DEWANDELEER ; Clarisse FAUCHEUX ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Ch. JACQMIN ; Jimmy JENSEN ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Danielle LAMBERT ; Laurent LAMBOT ; Lan LI ; Véronique MAERTENS ; Bonaventure MAIMO ; Touria BOUSSETA ; Sibel DERINOZ ; Soumiya EL YAAKOUBI ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURSIN ; Christian HOCEPIED ; Yves KABAMBA MWAMI ; Fabienne LEONARD ; Loredana AMARANDEI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Grigore ENACHE ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alain GORET ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Marcelle LOXHAY ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Juan Jose Diego BASSELETOS ; c/odevofrancis DE MOL Sabine ; Taoufik KOUBAA ; Angelica LUCA ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Haziz BERZZAK ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Filiz GULER ; Benjamin HELSON ; BELEI-MIHAI ; Shyam BRAHMI ; Vincent HENIN ; Simone HUIGH ; Jacques MARTIN ; Ali ALLAL ; Nadia BETTIOU ; Paul Albert Joseph BREMS ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Veronique DE COSTER ; Sonia STENACKER ; Titiella Fabiane PALU ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Serge POULIART ; Myrlam ROGIER ; SALMI - ELKHATTABI TAHIRIOU ; Ngam TRAM ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PANDOR ; Jean-Pierre PEETERS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Michael RODET ; Monica VANDAELE ; Daniel WTOREK ; Ariette MUTETELU ; Leopold NIVELLE ; SILIEN - BIOURGE ; Pierre SONNAERT ; Ruyf YE ; Virginia MONCADA ; Dorette MOKKODI ; Rudina NALLBANI ; Maria SUSKA ; Njoukwe
ABS / ONT	: Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Lili CLAVIE ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Hasna GOUZA ; Dominique PIENS ; Hilda VAN EYCK ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Valentin GARCIA ; Adem ILIYAZ SINAN ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.2.2. « TCG » pour un montant maximum de 104.000 EUR TVAC

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	1313	2,77 %
NON / NEE	46058	97,23 %
TOTAL/TOTAAL	47371	
ABS / ONT	2787	

OUI / JA	: Ali ALLAL ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Dominique PIENS
NON / NEE	: Jimmy JENSEN ; Lan LI ; Augustin MEIRE ; Abderrahim BENLALI ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Thierry HAUBURSIN ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Josiane BOULANGER ; GARCIA SALAS ; Hasna GOUZA ; Ch. JACQMIN ; Dries KENIS ; Laurent LAMBOT ; Jacques MARTIN ; Christiane BOISTAY ; Touria BOUSSETA ; Paul Albert Joseph BREMS ; Lili CLAVIE ; Frédéric DE POORTERE ; Sibel DERINOZ ; Christian DEWANDELEER ; Clarisse FAUCHEUX ; Juan Menendez GONZALEZ ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Danielle LAMBERT ; Fabienne LEONARD ; Anna MICHALSKA ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Stéphanie COLLOMBON ; Christian HOCEPIED ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Loredana AMARANDEI ; Haziz BERZZAK ; Christiane DE MARIE ; c/odevofrancis DE MOL Sabine ; Alain DELEERS ; Grigore ENACHE ; Gisela GRAF ; Alvard KHANDANYAN ; Taoufik KOUBAA ; Véronique MAERTENS ; Bonaventure MAIMO ; Juan Jose Diego BASSELETOS ; Shyam BRAHMI ; Alain GORET ; Filiz GULER ; Vincent HENIN ; BELEI-MIHAI ; Benjamin HELSON ; Angelica LUCA ; Soumiya EL YAAKOUBI ; Simone HUIGH ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Veronique DE COSTER ; Adem ILIYAZ SINAN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Sonia STENACKER ; SALMI - ELKHATTABI TAHIRIOU ; Monica VANDAELE ; Ruyf YE ; Pierre SONNAERT ; Gerda VAN BELLE ; Titiella Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Serge POULIART ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; VAN BOECKEL ; Rita VAN LOO ; Paul WALRAET - JESSIE ; Ariette MUTETELU ; Jean-Pierre PEETERS ; Michael RODET ; Christian Marat ; Philippe PANDOR ; Maria SUSKA ; Daniel WTOREK ; Njoukwe NGANSSA ; SILIEN - BIOURGE ; Ngam TRAM ; Hilda VAN EYCK ; Rudina NALLBANI ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ;
ABS / ONT	: Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Valentin GARCIA ; Marcelle LOXHAY ; Dorette MOKKODI ; Leopold NIVELLE ; OTHMAN-CHEIKH ; Myrlam ROGIER ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.2.3. « De Ville Entreprise » pour un montant maximum de 144.000 EUR TVAC

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	0,00 %
NON / NEE	48341	100,0 %
TOTAL/TOTAAL	48341	
ABS / ONT	1817	

OUI / JA	
NON / NEE	: Jimmy JENSEN ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; GARCIA SALAS ; Ch. JACQMIN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Dries KENIS ; Laurent LAMBOT ; Angelica LUCA ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Abderrahim BENLALI ; Christiane BOISTAY ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Shyam BRAHMI ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Alain GORET ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Ali ALLAL ; Paul Albert Joseph BREMS ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Lili CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; Frédéric DE POORTERE ; Sibel DERINOZ ; Grigore ENACHE ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURSIN ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Alvard KHANDANYAN ; Lindsay MISSOTTEN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Soumiya EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; Juan Menendez GONZALEZ ; Hasna GOUZA ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Marcelle LOXHAY ; Lan LI ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Jacques MARTIN ; Augustin MEIRE ; Anna MICHALSKA ; Loredana AMARANDEI ; Stéphanie COLLOMBON ; c/odevofrancis DE MOL Sabine ; Christian HOCEPIED ; Danielle LAMBERT ; Haziz BERZZAK ; Veronique DE COSTER ; Christiane DE MARIE ; Filiz GULER ; Vincent HENIN ; Taoufik KOUBAA ; Juan Jose Diego BASSELETOS ; BELEI-MIHAI ; Benjamin HELSON ; Simone HUIGH ; Nadia BETTIOU ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Geoffrey GEMENICK ; Adem ILIYAZ SINAN ; Sonia STENACKER ; Monica VANDAELE ; Ruyf YE ; Titiella Fabiane PALU ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; Paul WALRAET - JESSIE ; Serge POULIART ; Michael RODET ; Myrlam ROGIER ; Daniel WTOREK ; Virginia MONCADA ; Dorette MOKKODI ; Christian Marat ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PANDOR ; Philippe PAUWELS ; Jean-Pierre PEETERS ;
ABS / ONT	: Valentin GARCIA ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Bonaventure MAIMO ; Ifigenia SIAFAKA ; Pierre SONNAERT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.3. Ratification de la modernisation de l'ascenseur ES175 (Jette 3) pour un montant maximum de 12.000 EUR TVAC

Vote majorité des 2/3

OUI / JA	48161	99,60 %
NON / NEE	193	0,40 %
TOTAL/TOTAAL	48354	
ABS / ONT	1804	

OUI / JA	: Anna MICHALSKA ; Alain DELEERS ; GARCIA SALAS ; Jean Maurits BEECKMAN ; Christiane BOISTAY ; Frédéric COPPENS ; Frédéric DE POORTERE ; DOKU ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Ch. JACQMIN ; Jimmy JENSEN ; Angelica LUCA ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Soumiya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Hasna GOUZA ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Bonaventure MAIMO ; Daniel MARET ; Jacques MARTIN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Shyam BRAHMI ; Lili CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Veronique DE COSTER ; Christian DEWANDELEER ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Valentin GARCIA ; Alain GORET ; Sibel DERINOZ ; Gisela GRAF ; Christian HOCEPIED ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Yves KABAMBA MWAMI ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Alvard KHANDANYAN ; Ali ALLAL ; Svítlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Juan Jose Diego BASSELETOS ; Paul Albert Joseph BREMS ; Benjamin HELSON ; Haziz BERZZAK ; Sola CABALLERO ; c/odevofrancis DE MOL Sabine ; Simone HUIGH ; Dries KENIS ; Taoufik KOUBAA ; Véronique MAERTENS ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Filiz GULER ; Marcelle LOXHAY ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Frédéric PASTELEURS ; Serge POULIART ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHIRIOU ; Ngam TRAM ; Gerda VAN BELLE ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Paul WALRAET - JESSIE ; Ariette MUTETELU ; Philippe PAUWELS ; Dominique PIENS ; Sonia STENACKER ; Christian Marat ; Jean-Pierre PEETERS ; SILIEN - BIOURGE ; Maria SUSKA ; Daniel WTOREK ; Rudina NALLBANI ; Leopold NIVELLE ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Myrlam ROGIER ; Evelynne TASSIGNON ; Dorette MOKKODI ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Iia ZHAI ; Rebecca TETEJLI ; Emilia VELLEMAN
NON / NEE	: Virginia MONCADA
ABS / ONT	: Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Adem ILIYAZ SINAN ; Ifigenia SIAFAKA ; Pierre SONNAERT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

9.4. Ratification de la modernisation de l'ascenseur ES173 (Jette 3) pour un montant maximum de 12.000 EUR TVAC

Vote majorité des 2/3

OUI / JA	47476	99,60 %
NON / NEE	193	0,40 %
TOTAL/TOTAAL	47669	
ABS / ONT	2489	

; GARCIA SALAS ; Jean Maurits BEECKMAN ; Christiane BOISTAY ; Josiane BOULANGER ; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; Alain GORET ; Ch. JACQMIN ; Jimmy JENSEN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Alvard KHANDANYAN ; Angelica LUCA ; Véronique MAERTENS ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Frédéric DE POORTERE ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Thierry HAUBURIN ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Dries KENIS ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Lan LI ; Daniel MARET ; Stéphanie COLLOMBON ; Veronique DE COSTER ; Sibél DERINOZ ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Hasna GOUZA ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Daniela LAMBERT ; Lindsay MISSOTTEN ; Loredana AMARANDEI ; Svítiana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Paul Albert Joseph BREMS ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Christiane DE MARIE ; Alain DELEERS ; Grigore ENACHE ; Gisela GRAF ; Christian HOCEPIED ; Marcelle LOXHAY ; Jacques MARTIN ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; c/o doctores francis DE MOL Sabine ; Soumya EL YAAKOUBI ; Taoufik KOUBARA ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Abderrahim BENLALI ; Haziz BERZZAK ; Fils GUILER ; Benjamin HELSON ; BELE-MIHAI ; Nadia BETTILOU ; Geoffrey GEMENICK ; Simone HUYGH ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Ticiella Fabiane PALU ; Serge POULIART ; Christian MARET ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Myrilm Rogiers ; Pierre SONNAERT ; Sonia STEENACKER ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; Monica VANDAELE ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTOREK ; Arletta MUTETELI ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PANDOR ; Philippe PAUWELS ; Jean-Pierre PEETERS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Maria SUSKA ; Paul WALRAET - JESSIE ; Ruy YE ; Njoukwe NGANSSA ; SILIEN - BIJOURGE ; Ngam TRAM ; Rudina NALLBANI ; Luo Jia ZHA XI ; Evehne TASSIGNON ; Jacqueline VANHAMME ; Dominique PIENS ; Rebecca TETEJEU ; Emilia VELLEMAN ; Frederic PASTELEURS ; Michael RODET

; Virginia MONCADA

; Leopold NIVELLE ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Valentin GARCIA ; Bonaventure MAIMO ; Anna MICHALSKA ; Dorette MOUKODI ; Ifigenia SIAFAKA ; Rita VAN LOO

; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Fabienne LEONARD ; Stéphanie COLLOMBON ; Augustin MEIRE ; Loredana AMARANDEI ; Christiane DE MARIE ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Benjamin HELSON ; Simone HUYGH ; Nadia BETTILOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; VAN BOECKEL ; Hilda VAN EYCK ; Ngam TRAM ; Daniel WTOREK ; Maria SUSKA ; Philippe PANDOR ; Evehne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Emilia VELLEMAN ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Dorette MOUKODI ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

10.1. Tous les appartements doivent être accessibles si des travaux communs le nécessitent. Après une seule mise en demeure, une indemnité sera facturée au prorata du préjudice subi.

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	8706	20,35 %
NON / NEE	34077	79,65 %
TOTAL/TOTAAL	42783	
ABS / ONT	7375	

; DOKU ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; Laurent LAMBOT ; Ali ALLAL ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Veronique DE COSTER ; Sibél DERINOZ ; Björn CAEYANT ; Sola CABALLERO ; c/o doctores francis DE MOL Sabine ; Svítiana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Haziz BERZZAK ; Fils GUILER ; Taoufik KOUBARA ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; BELE-MIHAI ; Valentin GARCIA ; Touria BOUSSETA ; Jacques MARTIN ; Abderrahim BENLALI ; Ticiella Fabiane PALU ; Pierre SONNAERT ; Gerda VAN BELLE ; Dominique PIENS ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Christian MARET ; Jacqueline VANHAMME ; Rebecca TETEJEU

; Dries KENIS ; Jimmy JENSEN ; Soumya EL YAAKOUBI ; GARCIA SALAS ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Alain GORET ; Alvard KHANDANYAN ; Véronique MAERTENS ; Siham BRAHMI ; Alain DELEERS ; Christian DEWANDELEER ; Juan Menendez GONZALEZ ; Hasna GOUZA ; Thierry HAUBURIN ; Danielle LAMBERT ; Paul Albert Joseph BREMS ; Christian HOCEPIED ; Yves KABAMBA MWAMI ; Angelica LUCA ; Lan LI ; Frédéric DE POORTERE ; Grigore ENACHE ; Clarisse FAUCHEUX ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Marcelle LOXHAY ; Anna MICHALSKA ; Gisela GRAF ; Josiane BOULANGER ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Bonaventure MAIMO ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Sonia STEENACKER ; Ruy YE ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Myrilm Rogiers ; Monica VANDAELE ; Virginia MONCADA ; OTHMAN-CHEIKH ; Jean-Pierre PEETERS ; Paul WALRAET - JESSIE ; Arletta MUTETELI ; Philippe PALWELS ; Serge POULIART ; Michael RODET ; Rita VAN LOO ; Leopold NIVELLE ; SILIEN - BIJOURGE ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Frederic PASTELEURS

; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Fabienne LEONARD ; Stéphanie COLLOMBON ; Augustin MEIRE ; Loredana AMARANDEI ; Christiane DE MARIE ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Benjamin HELSON ; Simone HUYGH ; Nadia BETTILOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; VAN BOECKEL ; Hilda VAN EYCK ; Ngam TRAM ; Daniel WTOREK ; Maria SUSKA ; Philippe PANDOR ; Evehne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Emilia VELLEMAN ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Dorette MOUKODI ; Ifigenia SIAFAKA

; Jean Maurits BEECKMAN ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Danielle LAMBERT ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Josiane BOULANGER ; Clarisse FAUCHEUX ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Laurent LAMBOT ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Frédéric DE POORTERE ; Sibél DERINOZ ; Christian HOCEPIED ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Loredana AMARANDEI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Liën CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURIN ; Fabienne LEONARD ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Veronique DE COSTER ; c/o doctores francis DE MOL Sabine ; Marcelle LOXHAY ; Angelica LUCA ; Bonaventure MAIMO ; Jacques MARTIN ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Fils GUILER ; Benjamin HELSON ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Taoufik KOUBARA ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Abderrahim BENLALI ; Haziz BERZZAK ; Paul Albert Joseph BREMS ; BELE-MIHAI ; Simone HUYGH ; Svítiana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Nadia BETTILOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Jimmy JENSEN ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Sonia STEENACKER ; Ruy YE ; Ticiella Fabiane PALU ; Serge POULIART ; Gerda VAN BELLE ; Dorette MOUKODI ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Paul WALRAET - JESSIE ; Christian MARET ; Philippe PANDOR ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Jean-Pierre PEETERS ; SILIEN - BIJOURGE ; Rudina NALLBANI ; Myrilm Rogiers ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Pierre SONNAERT ; Maria SUSKA ; Daniel WTOREK ; Virginia MONCADA ; Myrilm Rogiers ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; Michael RODET ; Evehne TASSIGNON ; Rebecca TETEJEU ; Emilia VELLEMAN ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Rita VAN LOO

; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Augustin MEIRE ; VAN BOECKEL ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Anna MICHALSKA ; Arletta MUTETELI ; Ifigenia SIAFAKA ; Ngam TRAM

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

10.2. Les occupants qui donnent accès aux personnes qui vandalisent la copropriété seront responsables de tous les frais liés au désordre

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	2309	4,87 %
NON / NEE	45111	95,13 %
TOTAL/TOTAAL	47420	
ABS / ONT	2738	

; Lan LI ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Veronique DE COSTER ; Valentin GARCIA ; Ali ALLAL ; Paul Albert Joseph BREMS ; Dominique PIENS

; Alain DELEERS ; Liën CLAVIE ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Jimmy JENSEN ; Dries KENIS ; Jacques MARTIN ; Frédéric DE POORTERE ; GARCIA SALAS ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Fabienne LEONARD ; Véronique MAERTENS ; Nazha Ali Hassan ; Svítiana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Jean Maurits BEECKMAN ; Abderrahim BENLALI ; Josiane BOULANGER ; Stéphanie COLLOMBON ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Clarisse FAUCHEUX ; Hasna GOUZA ; Laurent LAMBOT ; Loredana AMARANDEI ; Touria BOUSSETA ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Christiane DE MARIE ; Sibél DERINOZ ; Christian DEWANDELEER ; Soumya EL YAAKOUBI ; Danielle LAMBERT ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Sola CABALLERO ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURIN ; Christian HOCEPIED ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Angelica LUCA ; Haziz BERZZAK ; c/o doctores francis DE MOL Sabine ; Juan Menendez GONZALEZ ; Fils GUILER ; Benjamin HELSON ; Taoufik KOUBARA ; Marcelle LOXHAY ; Grigore ENACHE ; Daniel MARET ; BELE-MIHAI ; Simone HUYGH ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Bonaventure MAIMO ; Lindsay MISSOTTEN ; Nadia BETTILOU ; Siham BRAHMI ; Geoffrey GEMENICK ; Anna MICHALSKA ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Alain GORET ; Yves KABAMBA MWAMI ; Ticiella Fabiane PALU ; Ngam TRAM ; Philippe PANDOR ; Serge POULIART ; Pierre SONNAERT ; Sonia STEENACKER ; Gerda VAN BELLE ; Monica VANDAELE ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Myrilm Rogiers ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTOREK ; OTHMAN-CHEIKH ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; SILIEN - BIJOURGE ; Ruy YE ; Dorette MOUKODI ; Rudina NALLBANI ; Jean-Pierre PEETERS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Maria SUSKA ; Virginia MONCADA ; Njoukwe NGANSSA ; Philippe PAUWELS ; Luo Jia ZHA XI ; Evehne TASSIGNON ; Jacqueline VANHAMME ; Christian MARET ; Rebecca TETEJEU ; Arletta

; Jean Maurits BEECKMAN ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Danielle LAMBERT ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Josiane BOULANGER ; Clarisse FAUCHEUX ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Laurent LAMBOT ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Frédéric DE POORTERE ; Sibél DERINOZ ; Christian HOCEPIED ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Loredana AMARANDEI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Liën CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURIN ; Fabienne LEONARD ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Veronique DE COSTER ; c/o doctores francis DE MOL Sabine ; Marcelle LOXHAY ; Angelica LUCA ; Bonaventure MAIMO ; Jacques MARTIN ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Fils GUILER ; Benjamin HELSON ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Taoufik KOUBARA ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Abderrahim BENLALI ; Haziz BERZZAK ; Paul Albert Joseph BREMS ; BELE-MIHAI ; Simone HUYGH ; Svítiana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Nadia BETTILOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Jimmy JENSEN ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Sonia STEENACKER ; Ruy YE ; Ticiella Fabiane PALU ; Serge POULIART ; Gerda VAN BELLE ; Dorette MOUKODI ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Paul WALRAET - JESSIE ; Christian MARET ; Philippe PANDOR ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Jean-Pierre PEETERS ; SILIEN - BIJOURGE ; Rudina NALLBANI ; Myrilm Rogiers ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Pierre SONNAERT ; Maria SUSKA ; Daniel WTOREK ; Virginia MONCADA ; Myrilm Rogiers ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; Michael RODET ; Evehne TASSIGNON ; Rebecca TETEJEU ; Emilia VELLEMAN ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Rita VAN LOO

; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Augustin MEIRE ; VAN BOECKEL ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Ifigenia SIAFAKA

; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Lan LI ; Valentin GARCIA ; Hasna GOUZA ; VAN BOECKEL ; Leopold NIVELLE ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Alain DELEERS ; Françoise DESORBAIS ; Alain GORET ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Anna MICHALSKA ; Arletta MUTETELI ; Ifigenia SIAFAKA ; Ngam TRAM

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

10.3. Les copropriétaires sont priés de vider ou fermer leurs caves. Après une seule mise en demeure, une indemnité de 50 EUR sera facturée aux copropriétaires

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	1615	3,57 %
NON / NEE	43589	96,43 %
TOTAL/TOTAAL	45204	
ABS / ONT	4954	

; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Frederic PASTELEURS ; Dominique PIENS

; Jean Maurits BEECKMAN ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Danielle LAMBERT ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Josiane BOULANGER ; Clarisse FAUCHEUX ; Panagiotis KOSTOPOULOS ; Laurent LAMBOT ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Frédéric DE POORTERE ; Sibél DERINOZ ; Christian HOCEPIED ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Loredana AMARANDEI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Liën CLAVIE ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURIN ; Fabienne LEONARD ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Veronique DE COSTER ; c/o doctores francis DE MOL Sabine ; Marcelle LOXHAY ; Angelica LUCA ; Bonaventure MAIMO ; Jacques MARTIN ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Fils GUILER ; Benjamin HELSON ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Taoufik KOUBARA ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Abderrahim BENLALI ; Haziz BERZZAK ; Paul Albert Joseph BREMS ; BELE-MIHAI ; Simone HUYGH ; Svítiana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Nadia BETTILOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Jimmy JENSEN ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Sonia STEENACKER ; Ruy YE ; Ticiella Fabiane PALU ; Serge POULIART ; Gerda VAN BELLE ; Dorette MOUKODI ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Paul WALRAET - JESSIE ; Christian MARET ; Philippe PANDOR ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Jean-Pierre PEETERS ; SILIEN - BIJOURGE ; Rudina NALLBANI ; Myrilm Rogiers ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Pierre SONNAERT ; Maria SUSKA ; Daniel WTOREK ; Virginia MONCADA ; Myrilm Rogiers ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; Michael RODET ; Evehne TASSIGNON ; Rebecca TETEJEU ; Emilia VELLEMAN ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Rita VAN LOO

; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Lan LI ; Valentin GARCIA ; Hasna GOUZA ; VAN BOECKEL ; Leopold NIVELLE ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Alain DELEERS ; Françoise DESORBAIS ; Alain GORET ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Anna MICHALSKA ; Arletta MUTETELI ; Ifigenia SIAFAKA ; Ngam TRAM

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

11.1. Obligation légale d'établir un certificat énergétique PEB des parties Communes en vertu de l'entrée en vigueur du décret Energie
Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

12.1. Budget 2023

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	45721	96,49 %
NON / NEE	1662	3,51 %
TOTAL/TOTAAL	47383	
ABS / ONT	2775	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

12.2. Jette 1 : Décision quant à faire un appel trimestriel de 1.500 EUR pour le fonds de réserve

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	0,00 %
NON / NEE	2528	100,0 %
TOTAL/TOTAAL	2528	
ABS / ONT	47630	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

12.3. Jette 2 : Décision quant à ne pas faire d'appel trimestriel pour le fonds de réserve

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	19372	100,0 %
NON / NEE	0	0,00 %
TOTAL/TOTAAL	19372	
ABS / ONT	30786	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

12.4. Jette 3 : Décision quant à faire un appel trimestriel de 30.000 EUR pour le fonds de réserve

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	20537	77,02 %
NON / NEE	6126	22,98 %
TOTAL/TOTAAL	26663	
ABS / ONT	23495	

OUI / JA	; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Angelica LUCA ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Clarisse FAUCHEUX ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Lan LI ; ALI ALLAL ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Siham BRAHMI ; Paul Albert Joseph BREMS ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Stéphanie COLLOMBON ; Alain DELEERS ; Christian DEWANDALEER ; GARCIA SALAS ; Thierry HAUBURSN ; Danielle LAMBERT ; Loredana AMARANDEI ; Christiane DE MARIE ; Gisela GRAF ; Christian HOCEPIED ; Jimmy JENSEN ; Alward KHANDANYAN ; Véronique MAERTENS ; Jacques MARTIN ; Juan Jose Diego BASSELTROS ; Benjamin NELSON ; Dries KENIS ; Abderrahim BENLALI ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; Simone HUYGH ; Marcella LOXHAY ; Nadia BETTIOLI ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paewu ; Geoffrey GEMENICK ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Ticiila Fabiane PALU ; Serge POULIART ; Pierre SONNAERT ; Sonia STEENACKER ; Ngam TRAM ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTOREK ; Arlette MUTETEU ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOUT ; SILIEN - BIJOURGE ; Leopold NIVELLE ; Philippe PANDOR ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Frédéric PASTELIERS ; Jean-Pierre PEETERS ; Maria SUSKA ; Paul WALRAET - JESSIE ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Dominique PIENS ; Myriam ROGIER ; Monica VANDAELE ; Evelyne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Virginia MONCADA ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Emilia VELLEMAN ; Ruyi YE
NON / NEE	; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Juan Menendez GONZALEZ ; Ch. JACQMIN ; Laurent LAMBOT ; Daniel MARET ; Christiane BOISTAY MEIRE ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Rita VAN LOO ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Taoufik KOUBA ; Filiz GULER ; BELE-MIHAI ; Haziz BERZAK ; Christian MARET ; Gerda VAN BELLE ; Dorette MOUKODI ; VAN BOECKEL ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME
ABS / ONT	; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Hasna GOUZA ; Anna MICHALSKA ; Alain GORET ; Yves KABAMBA MWAMI ; Valentin GARCIA ; Augustin BREMS ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Rita VAN LOO ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIAZ SINAN ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

12.5. Décision quant à réduire/maintenir/augmenter le fonds de roulement du complexe Charles Woeste

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	47416	100,0 %
NON / NEE	0	0,00 %
TOTAL/TOTAAL	47416	
ABS / ONT	2742	

OUI / JA	; Jimmy JENSEN ; Dries KENIS ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Jacques MARTIN ; Nazha Ali Hassan ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Jean Maurits BEECKMAN ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Liën CLAVIE ; Alain DELEERS ; Clarisse FAUCHEUX ; GARCIA SALAS ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Hasna GOUZA ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Lan LI ; Bonneventure MAIMO ; Augustin MEIRE ; Siham BRAHMI ; Valentin GARCIA ; Juan Menendez GONZALEZ ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURSN ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Angelica LUCA ; Daniel MARET ; Anna MICHALSKA ; Lindsay MISSOTTEN ; Loredana AMARANDEI ; Abderrahim BENLALI ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Sibél DERINOZ ; Christian DEWANDALEER ; Grigore ENACHE ; Alward KHANDANYAN ; Danielle LAMBERT ; Véronique MAERTENS ; Juan Jose Diego BASSELTROS ; Sola CABALLERO ; c/o devoes francs DE MOL Sabine ; Soumya EL YAAKOUBI ; Christian HOCEPIED ; Ch. JACQMIN ; Marcella LOXHAY ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Haziz BERZAK ; Christiane BOISTAY ; Taoufik KOUBA ; Filiz GULER ; Benjamin NELSON ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Simone HUYGH ; BELE-MIHAI ; Nadia BETTIOLI ; Geoffrey GEMENICK ; ALI ALLAL ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paewu ; Paul Albert Joseph BREMS ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Monica VANDAELE ; Ruyi YE ; Pierre SONNAERT ; Ngam TRAM ; Christian MARET ; Ticiila Fabiane PALU ; Philippe PANDOR ; Serge POULIART ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Myriam ROGIER ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOUT ; SILIEN - BIJOURGE ; Sonia STEENACKER ; Gerda VAN BELLE ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTOREK ; Dorette MOUKODI ; Paul WALRAET - JESSIE ; Arlette MUTETEU ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Leopold NIVELLE ; OTHMAN-CHEIKH ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Philippe PAUWELS ; Jean-Pierre PEETERS ; Maria SUSKA ; Dominique PIENS ; Michael RODET ; VAN BOECKEL ; Evelyne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME ; Virginia MONCADA ; Emilia VELLEMAN ; Frederic PASTELIERS
NON / NEE	
ABS / ONT	; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Alain GORET ; Vincent HENIN ; Adem ILIAZ SINAN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

13.1. Madame Fêcheux demande de recevoir l'approbation de l'assemblée générale pour le placement d'un appareil à air conditionné sur sa terrasse.
Vote majorité des 2/3

OUI / JA	43559	97,71 %
NON / NEE	1023	2,29 %
TOTAL/TOTAAL	44582	
ABS / ONT	5576	

OUI / JA	; Jean Maurits BEECKMAN ; Josiane BOULANGER ; Siham BRAHMI ; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Clarisse FAUCHEUX ; GARCIA SALAS ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; Dries KENIS ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Touria BOUSSETA ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Jimmy JENSEN ; Alward KHANDANYAN ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Lan LI ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Loredana AMARANDEI ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Björn CAEYANT ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Sibél DERINOZ ; Christian DEWANDALEER ; Soumya EL YAAKOUBI ; Gisela GRAF ; Danielle LAMBERT ; Jacques MARTIN ; Lindsay MISSOTTEN ; ALI ALLAL ; Paul Albert Joseph BREMS ; Sola CABALLERO ; c/o devoes francs DE MOL Sabine ; Grigore ENACHE ; Christian HOCEPIED ; Ch. JACQMIN ; Abderrahim BENLALI ; Haziz BERZAK ; Alain DELEERS ; Benjamin NELSON ; Taoufik KOUBA ; Marcella LOXHAY ; Juan Jose Diego BASSELTROS ; Nadia BETTIOLI ; Christiane BOISTAY ; Filiz GULER ; BELE-MIHAI ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paewu ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Simone HUYGH ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Philippe PANDOR ; Serge POULIART ; Christian MARET ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Michael RODET ; Myriam ROGIER ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOUT ; Ngam TRAM ; Gerda VAN BELLE ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Daniel WTOREK ; Dorette MOUKODI ; Leopold NIVELLE ; OTHMAN-CHEIKH ; SILIEN - BIJOURGE ; Pierre SONNAERT ; Paul WALRAET - JESSIE ; Virginia MONCADA ; Rudina NALLBANI ; Jean-Pierre PEETERS ; Maria SUSKA ; Njoukwe NGANSSA ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; VAN BOECKEL ; Ruyi YE ; Luo Jia ZHA XI ; Evelyne TASSIGNON ; Jacqueline VANHAMME ; Emilia VELLEMAN ; Rebecca TETEJEU ; Frederic PASTELIERS
NON / NEE	; Bonneventure MAIMO ; Angelica LUCA ; Ticiila Fabiane PALU ; Dominique PIENS
ABS / ONT	; Thierry HAUBURSN ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Hasna GOUZA ; Anna MICHALSKA ; Valentin GARCIA ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Sonia STEENACKER ; Rita VAN LOO ; Philippe PAUWELS ; Arlette MUTETEU ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Alain GORET ; Vincent HENIN ; Adem ILIAZ SINAN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

13.2. Monsieur Busquets demande que les caves soient fermées ou vides

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	2408	8,97 %
NON / NEE	24446	91,03 %
TOTAL/TOTAAL	26854	
ABS / ONT	23304	

OUI / JA	; ALI ALLAL ; Paul Albert Joseph BREMS ; Jimmy JENSEN ; Grigore ENACHE ; Alain DELEERS ; Alain GORET ; Yves KABAMBA MWAMI ; Arlette MUTETEU ; Frederic PASTELIERS ; Monica VANDAELE ; Leopold NIVELLE
NON / NEE	; Christiane BOISTAY ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Bonneventure MAIMO ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Liën CLAVIE ; GARCIA SALAS ; Ch. JACQMIN ; Alward KHANDANYAN ; Laurent LAMBOT ; Véronique MAERTENS ; Augustin MEIRE ; Sibél DERINOZ ; Clarisse FAUCHEUX ; Juan Menendez GONZALEZ ; Dries KENIS ; Angelica LUCA ; Daniel MARET ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Christian DEWANDALEER ; Gisela GRAF ; Thierry HAUBURSN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Danielle LAMBERT ; Fabienne LEONARD ; Marcella LOXHAY ; Lan LI ; Jacques MARTIN ; Lindsay MISSOTTEN ; Loredana AMARANDEI ; Haziz BERZAK ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; c/o devoes francs DE MOL Sabine ; Soumya EL YAAKOUBI ; Christian HOCEPIED ; Taoufik KOUBA ; Abderrahim BENLALI ; Filiz GULER ; Juan Jose Diego BASSELTROS ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; BELE-MIHAI ; Josiane BOULANGER ; Benjamin NELSON ; Simone HUYGH ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paewu ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Geoffrey GEMENICK ; Nadia BETTIOLI ; Ticiila Fabiane PALU ; VAN BOECKEL ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Gerda VAN BELLE ; Hilda VAN EYCK ; Christian MARET ; Philippe PAUWELS ; Serge POULIART ; Dorette MOUKODI ; Rudina NALLBANI ; OTHMAN-CHEIKH ; Michael RODET ; SILIEN - BIJOURGE ; Pierre SONNAERT ; Daniel WTOREK ; Njoukwe NGANSSA ; Myriam ROGIER ; Ngam TRAM ; Virginia MONCADA ; Philippe PANDOR ; Jean-Pierre PEETERS ; Dominique PIENS ; Maria SUSKA ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOUT ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME ; Luo Jia ZHA XI ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Evelyne TASSIGNON ; Ruyi YE ; Emilia VELLEMAN ; Paul WALRAET - JESSIE
ABS / ONT	; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Anna MICHALSKA ; Hasna GOUZA ; Valentin GARCIA ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Rita VAN LOO ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIAZ SINAN ; Ifigenia SIAFAKA ; Sonia STEENACKER

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

13.3. Mr Kharrat demande de recevoir l'approbation de l'assemblée générale pour agrandir sa terrasse sur la toiture au-dessus de l'appartement 647
Vote majorité des 2/3

OUI / JA	213	0,79 %
NON / NEE	26782	99,21 %
TOTAL/TOTAAL	26995	
ABS / ONT	23163	

; Alain DELEERS

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

; Angelica LUCA ; Jean Maurits BECKMAN ; Touria BOUSSETA ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Juan Menendez GONZALEZ ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Bonaventure MAIMO ; Augustin MEIRE ; Nazha Ali Hassan ; Christiane BOISTAY ; Josiane BOULANGER ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Thierry HAUBURSIN ; Ch. JACQMIN ; Jimmy JENSEN ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Laurent LAMBOT ; Fabienne LEONARD ; Anna MICHALSKA ; Loredana AMARANDEI ; Switlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Siham BRAHMI ; Björn CAEYANT ; Stéphanie COLLOMBON ; Sibyl DERINDEZ ; Christian DEWANDELEER ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Alain GORET ; Gisela GRUB ; Yves KASAMBAM MWAMAMI ; Danielle LAMBERT ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Sola CABALLERO ; Christiane DE MARIE ; c/o devos francis DE MOL Sabine ; Soumya EL YAAKOUBI ; Christian HOCEPIED ; Marcelle LOXHAY ; Jacques MARTIN ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Haiz BERZZAK ; Liën CLAVIE ; Filiz GULER ; Taoufik KOUBAA ; BELEI-MIHAI ; Abderrahim BENLALI ; Paul Albert Joseph BREMS ; Benjamin HELSON ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOUJ ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Philippe PANONR ; Serge POULIART ; Sonia STEENACKER ; Ruyi YE ; Thelma Fabiane PALU ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI ; Pierre SONNAERT ; Gerda VAN BELLE ; VAN BOECKEL ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Daniel WYTOREK ; Christian Maret ; Tatiana -Rami Bernard Hubert PAQUOT ; Frederic PASTELEURS ; Dominique PIENS ; Myrtam ROGIERS ; SILIEN - BIOURGE ; Rita VAN LOO ; Virginia MONCADA ; Dorette MOUKODI ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; OTHMAN-CHEIKH ; Philippe PAUWELS ; Jean-Pierre PEETERS ;

; Hasna GOUIZA ; Ian LI ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Valentin GARCIA ; Ali ALLAL ; Ngam TRAM ; Arlette MUTETELI ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Marc COPPENS ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Ifigenela SIAFAKA

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

13.4. Madame Boulanger demande "Décision à prendre quant à la mise en panne de la porte d'entrée principale 33 en position verrouillée : sécurité, avis pompiers, mesures de remédiation à envisager."
Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

13.5. Mr. Busquets demande d'engager une société de sécurité pour contrôler la jette 3 le soir
Vote à la majorité absolue

OUI / JA	23892	89,37 %
NON / NEE	2843	10,63 %
TOTAL/TOTAAL	26735	
ABS / ONT	23423	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

; Jimmy JENSEN ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; DOKU ; Clarisse FAUCHEUX ; Alvard KHANDANYAN ; Ian LI ; Véronique MAERTENS ; Bonaventure MAIMO ; Augustin MEIRE ; Frédéric COPPENS ; GARCIA SALAS ; Ch. JACQMIN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Loredana AMARANDEI ; Josiane BOULANGER ; Stéphanie COLLOMBON ; Switlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Liën CLAVIE ; Christiane DE MARIE ; Christian DEWANDELEER ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Danielle LAMBERT ; Anna MICHALSKA ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Christiane BOISTAY ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Hasna GOUIZA ; Gisela GRUB ; Benjamin HELSON ; Dries KENIS ; Jacques MARTIN ; Ali ALLAL ; Paul Albert Joseph BREMS ; Grigore ENACHE ; Juan Menendez GONZALEZ ; Christian HOCEPIED ; Simone HUYGH ; Marcelle LOXHAY ; Abderrahim BENLALI ; Nadia BETTIOUJ ; Soumya EL YAAKOUBI ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw ; Valentin GARCIA ; FRAGOIANNIS - DE LUCA ; Taoufik KOUBAA ; Marc COPPENS ; c/o devos francis DE MOL Sabine ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Laurent LAMBOT ; Sibyl DERINDEZ ; Filiz GULER ; Yves KASAMBAM MWAMAMI ; Monica VANDAELE ; Thelma Fabiane PALU ; Serge POULIART ; Daniel WYTOREK ; Paul WALRAET - JESSIE ; Philippe PANONR ; Myrtam ROGIERS ; Hilda VAN EYCK ; Tatiana -Rami Bernard Hubert PAQUOT ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI ; Maria SUSKA ; OTHMAN-CHEIKH ; Jean-Pierre PEETERS ; SILIEN - BIOURGE ; Sonia STEENACKER ; Rita VAN LOO ; Luo Jia ZHA XI ; Leopold NIVELLE ; Evelyne TASSIGNON ; Ngam TRAM ; Emília VELLEMAN ; Virginia MONCADA ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; VAN BOECKEL ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Frederic PASTELEURS ; Gerda VAN BELLE ; Jacqueline VANHAMME ; Dorette MOUKODI

; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Alain DELEERS ; Alain GORET ; Arlette MUTETELI ; Pierre SONNAERT ; Christian Maret ; Dominique PIENS

; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Rebecca TETEJEU ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECKMAN ; BELEI-MIHAI ; Khadija BENZANZOUNE ; Haiz BERZZAK ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Angelica LUCA ; Philippe PAUWELS ; Ifigenela SIAFAKA ; Ruyi YE

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

13.6. Monsieur Charaf demande le changement de destination de la passerelle dont les modalités seront communiquées dans un rapport du conseil de copropriété
Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA

NON / NEE

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

14.1. Mr. Beeckman propose de placer des chaudières atmosphériques Junkers

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	25417	94,77 %
	NON / NEE	1403	5,23 %
	TOTAL/TOTAAL	26820	
	ABS / ONT	23338	
OUI / JA	; Alain DELEERS; Christiane BOISTAY; Josiane BOULANGER; Liën CLAVIE; GARCIA SALAS; Ch. JACQMIN; Alvard KHANDANYAN; Véronique MAERTENS; Bonaventure MAIMO; Augustin MEIRE; Svltiana - Artur BARABASH - AVETISYAN; Abderrahim BENLALI; Clarisse FAUCHEUX; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT; Juan Menendez GONZALEZ; Jimmy JENSEN; Panagiotis KOSTOPOULOUS; ALI ALLAL; Shiam BRAHMI; Paul Albert Joseph BREMS; Björn CAETANT; CAYET David+ MOULIN Beatrice; Frédéric COPPENS; Christian DEWANDLEER; DOKU; Germaine KASHWANTALE ZAWADI; Dries KENIS; Danielle LAMBERT; Fabienne LEONARD; Daniel MARET; Jacques MARTIN; Anna MICHALSKA; Loredana AMARANDEI; Touria BOUSSETA; Sola CABALLERO; Stéphanie COLLOMBON; Christiane DE MARIE; Soumya EL YAOKOUBI; Marcelle LOXHAY; Lindsay MISSOTTEN; Juan Jose Diego BASSELTEROS; Grigore ENACHE; Christian HOCEPIED; c/o:devos francis DE MOL Sabine; Benjamin HELSON; Yves KABAMBA MWAMI; Marc COPPENS; Gisela GRAF; Simone HUYGH; Taoufik KOUBAA; Nadia BETTIOU; Alain GORET; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasow; BELE-MIHAI; FRAGOIANNIS - DE LUCA; Geoffrey GEMENICK; Filiz GULER; Haziz BERZZAK; Sibel DERINOZ; Laurent LAMBOT; Nazha Ali Hassan; Jean Maurits BEECKMAN; Ticiila Fabiane PALU; Pierre SONNAERT; VAN BOECKEL; Philippe PANDOR; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT; Serge POULIART; Myriam ROGIER; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI; Monica VANDAELE; Daniel WTOREK; Christian MARET; Frederic PASTELEURS; Sonia STEENACKER; Hilda VAN EYCK; Virginia MONCADA; Rudina NALLBANI; OTHMAN-CHEIKH; Jean-Pierre PEETERS; Rita VAN LOO; SILIEN - BIJOURGE; Maria SUSKA; Njoukwe NGANSSA; Leopold NIVELLE; Luo Jia ZHA XI; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES; Michael RODET; Evelyne TASSIGNON; Jacqueline VANHAMME; Emilia VELLEMAN; Ruyi YE; Rebecca TETEJEU; Gerda VAN BELLE; Paul WALRAET - JESSIE		
NON / NEE	; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE; Dominique PIENS; Ariette MUTETELI		
ABS / ONT	; Lan LI; Hasna GOUZA; HOME INVEST BELGIUM N.V.; Ngam TRAM; Khadija BENZANZOUNE; BIRON - BOYKER; Veronique DE COSTER; Frédéric DE POORTERE; Françoise DESORBAIS; Valentin GARCIA; Thierry HAUBURSIN; Vincent HENIN; Adem ILYAZ SINAN; Angelica LUCA; Dorette MOUKODI; Philippe PAUWELS; Ilgenela SIAFAKA		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

14.2. Placement de chauffages électriques à inertie et boilers d'eau chaude. Présentation de Mr Bourreau de la société jfb-elec

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	0	***** %
	NON / NEE	0	***** %
	TOTAL/TOTAAL	0	
	ABS / ONT	0	
OUI / JA			
NON / NEE			
ABS / ONT			

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

14.3. Création d'un groupe de travail

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	42588	99,33 %
	NON / NEE	289	0,67 %
	TOTAL/TOTAAL	42877	
	ABS / ONT	7281	
OUI / JA	; Augustin MEIRE; Christiane BOISTAY; Shiam BRAHMI; Liën CLAVIE; GARCIA SALAS; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT; Juan Menendez GONZALEZ; Hasna GOUZA; Ch. JACQMIN; Jimmy JENSEN; Svltiana - Artur BARABASH - AVETISYAN; CAYET David+ MOULIN Beatrice; Frédéric COPPENS; HOME INVEST BELGIUM N.V.; Alvard KHANDANYAN; Lan LI; Véronique MAERTENS; Daniel MARET; Josiane BOULANGER; Sola CABALLERO; Björn CAETANT; Christian DEWANDLEER; Soumya EL YAOKOUBI; Grigore ENACHE; Valentin GARCIA; Gisela GRAF; Yves KABAMBA MWAMI; Dries KENIS; Danielle LAMBERT; Bonaventure MAIMO; Lindsay MISSOTTEN; ALI ALLAL; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE; Touria BOUSSETA; Paul Albert Joseph BREMS; c/o:devos francis DE MOL Sabine; DOKU; Christian HOCEPIED; Marcelle LOXHAY; Marc COPPENS; Alain DELEERS; Alain GORET; Taoufik KOUBAA; Germaine KASHWANTALE ZAWADI; Anna MICHALSKA; BELE-MIHAI; Filiz GULER; Haziz BERZZAK; Sibel DERINOZ; Laurent LAMBOT; Nazha Ali Hassan; Jean Maurits BEECKMAN; VAN BOECKEL; Ariette MUTETELI; Michael RODET; Myriam ROGIER; Hilda VAN EYCK; Monica VANDAELE; Paul WALRAET - JESSIE; Virginia MONCADA; Rudina NALLBANI; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT; Christian MARET; Njoukwe NGANSSA; OTHMAN-CHEIKH; Jean-Pierre PEETERS; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI; Sonia STEENACKER; Leopold NIVELLE; Dominique PIENS; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES; SILIEN - BIJOURGE; Jacqueline VANHAMME; Pierre SONNAERT; Rita VAN LOO; Ruyi YE; Daniel WTOREK; Dorette MOUKODI; Philippe PANDOR; Gerda VAN BELLE; Frederic PASTELEURS		
NON / NEE	; Ngam TRAM		
ABS / ONT	; Abderrahim BENLALI; Jacques MARTIN; Loredana AMARANDEI; Juan Jose Diego BASSELTEROS; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasow; Khadija BENZANZOUNE; Nadia BETTIOU; BIRON - BOYKER; Stéphanie COLLOMBON; Veronique DE COSTER; Christiane DE MARIE; Frédéric DE POORTERE; Françoise DESORBAIS; Clarisse FAUCHEUX; FRAGOIANNIS - DE LUCA; Geoffrey GEMENICK; Thierry HAUBURSIN; Benjamin HELSON; Vincent HENIN; Simone HUYGH; Adem ILYAZ SINAN; Panagiotis KOSTOPOULOUS; Fabienne LEONARD; Angelica LUCA; Ticiila Fabiane PALU; Philippe PAUWELS; Serge POULIART; Ilgenela SIAFAKA; Maria SUSKA; Evelyne TASSIGNON; Rebecca TETEJEU; Emilia VELLEMAN; Luo Jia ZHA XI		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

15.1. Isolation de la toiture

Vote à la majorité absolue

	OUI / JA	26728	100,0 %
	NON / NEE	0	0,00 %
	TOTAL/TOTAAL	26728	
	ABS / ONT	23430	
OUI / JA	; Augustin MEIRE; Josiane BOULANGER; Liën CLAVIE; Valentin GARCIA; GARCIA SALAS; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT; Juan Menendez GONZALEZ; Hasna GOUZA; Ch. JACQMIN; Germaine KASHWANTALE ZAWADI; Alvard KHANDANYAN; Véronique MAERTENS; Anna MICHALSKA; ALI ALLAL; Svltiana - Artur BARABASH - AVETISYAN; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE; Touria BOUSSETA; Shiam BRAHMI; Paul Albert Joseph BREMS; Sola CABALLERO; Björn CAETANT; Frédéric COPPENS; DOKU; Clarisse FAUCHEUX; Gisela GRAF; Dries KENIS; Panagiotis KOSTOPOULOUS; Lan LI; Daniel MARET; Abderrahim BENLALI; c/o:devos francis DE MOL Sabine; Alain DELEERS; Christian DEWANDLEER; Soumya EL YAOKOUBI; Alain GORET; Taoufik KOUBAA; Danielle LAMBERT; Fabienne LEONARD; Lindsay MISSOTTEN; Loredana AMARANDEI; Stéphanie COLLOMBON; Marc COPPENS; Grigore ENACHE; Marcelle LOXHAY; Jacques MARTIN; Juan Jose Diego BASSELTEROS; CAYET David+ MOULIN Beatrice; Christiane DE MARIE; Christian HOCEPIED; BELE-MIHAI; Haziz BERZZAK; Nadia BETTIOU; Sibel DERINOZ; Filiz GULER; Benjamin HELSON; Simone HUYGH; Laurent LAMBOT; Geoffrey GEMENICK; Nazha Ali Hassan; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasow; Jean Maurits BEECKMAN; FRAGOIANNIS - DE LUCA; Bonaventure MAIMO; Yves KABAMBA MWAMI; Ngam TRAM; Paul WALRAET - JESSIE; Daniel WTOREK; Christian MARET; Rudina NALLBANI; Njoukwe NGANSSA; Philippe PANDOR; Dominique PIENS; Serge POULIART; Michael RODET; SALMI - ELKHATTABI TAHRIQUI; Hilda VAN EYCK; Rita VAN LOO; Ariette MUTETELI; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES; Myriam ROGIER; SILIEN - BIJOURGE; Sonia STEENACKER; Virginia MONCADA; Leopold NIVELLE; OTHMAN-CHEIKH; Rebecca TETEJEU; Frederic PASTELEURS; Jean-Pierre PEETERS; Maria SUSKA; Jacqueline VANHAMME; Pierre SONNAERT; Evelyne TASSIGNON; Gerda VAN BELLE; Ruyi YE; Luo Jia ZHA XI; Emilia VELLEMAN		
NON / NEE			
ABS / ONT	; HOME INVEST BELGIUM N.V.; Jimmy JENSEN; Christiane BOISTAY; Ch. JACQMIN; Monica VANDAELE; VAN BOECKEL; Khadija BENZANZOUNE; BIRON - BOYKER; Veronique DE COSTER; Frédéric DE POORTERE; Françoise DESORBAIS; Thierry HAUBURSIN; Vincent HENIN; Adem ILYAZ SINAN; Angelica LUCA; Dorette MOUKODI; Ticiila Fabiane PALU; Philippe PAUWELS; Ilgenela SIAFAKA		

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

15.2. Placement de panneaux photovoltaïques

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA	
NON / NEE	
ABS / ONT	

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

15.3. Création d'un groupe de travail

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA	
NON / NEE	
ABS / ONT	

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.1. Election des Membres du Conseil de Copropriété Monsieur Christian Dewandeleer

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	45713	99,58 %
NON / NEE	193	0,42 %
TOTAL/TOTAAL	45906	
ABS / ONT	4252	

OUI / JA	; Josiane BOULANGER ; Liën CLAVIE ; GARCIA SALAS ; Juan Menendez GONZALEZ ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; DOKU ; Soumya EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Hasna GOUZA ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Lan LI ; Véronique MAERTENS ; Augustin MEIRE ; Ali ALLAL ; Loredana AMARANDEI ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Christiane BOISTAY ; Paul Albert Joseph BREMS ; Stéphanie COLLOMBON ; c/odewas Francis DE MOL Sabine ; Grigore ENACHE ; Gisela GRAF ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Ch. JACQMIN ; Jimmy JENSEN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Dries KENIS ; Danielle LAMBERT ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; Alain DELEERS ; Alain GORET ; Christian HOCEPIED ; Taoufik KOUBAA ; Anna MICHALSKA ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Abderrahim BENLALI ; Marc COPPENS ; Marcelle LOXHAY ; Jacques MARTIN ; Christiane DE MARIE ; Bonaventure MAIMO ; BELEI-MIHAI ; Frédéric COPPENS ; Filiz GULER ; Haziz BERZZAK ; Sibel DERINOZ ; Laurent LAMBOT ; Nazha Ali Hassan ; Geoffrey GEMENICK ; Jean Maurits BEECKMAN ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pascal ; FRAGOSIANNIS - DE LUCA ; Christian DEWANDELEER ; Ngam TRAM ; Philippe PANDOR ; Serge POUILLART ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Michaël RODET ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTDREK ; Virginia MONCADA ; Christian Maret ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Dominique PIENS ; Myriam ROGIERIS ; SILIEN - BIOURGE ; Rita VAN LOO ; Monica VANDAELE ; Paul WALRAET - JESSIE ; Jean-Pierre PEETERS ; OTHMAN-CHEIKH ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Sonia STEENACKER ; Maria SUSKA ; VAN BOECKEL ; Jacqueline VANHAMME ; Leopold NIVELLE ; Ruyi YE ; Luo Jia ZHA XI ; Pierre SONNAERT ; Rebecca TETEJEU ; Dorette MOUKODI ; Gerda VAN BELLE ; Emilia VELLEMAN
NON / NEE	; Benjamin HELSON
ABS / ONT	; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Valentin GARCIA ; Arlette MUTETELI ; Frédéric PASTEURS ; Evelyne TASSIGNON ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Angelica LUCA ; Ticiila Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Ifigenia SIAFAKA

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.2. Election des Membres du Conseil de Copropriété Madame Virginia Moncada

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	44605	98,09 %
NON / NEE	869	1,91 %
TOTAL/TOTAAL	45474	
ABS / ONT	4684	

OUI / JA	; Josiane BOULANGER ; Liën CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Juan Menendez GONZALEZ ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Jimmy JENSEN ; Augustin MEIRE ; Gisela GRAF ; Lan LI ; Lindsay MISSOTTEN ; Touria BOUSSETA ; Siham BRAHMI ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Alain DELEERS ; Christian DEWANDELEER ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; Clarisse FAUCHEUX ; Alain GORET ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Danielle LAMBERT ; Fabienne LEONARD ; Véronique MAERTENS ; Daniel MARET ; Ali ALLAL ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Paul Albert Joseph BREMS ; Stéphanie COLLOMBON ; c/odewas Francis DE MOL Sabine ; GARCIA SALAS ; Christian HOCEPIED ; Dries KENIS ; Loredana AMARANDEI ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Marc COPPENS ; Christiane DE MARIE ; Alvard KHANDANYAN ; Taoufik KOUBAA ; Jacques MARTIN ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Abderrahim BENLALI ; Benjamin HELSON ; BELEI-MIHAI ; Filiz GULER ; Marcelle LOXHAY ; Sibel DERINOZ ; Simone HUYGH ; Laurent LAMBOT ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BEECKMAN ; Haziz BERZZAK ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pascal ; FRAGOSIANNIS - DE LUCA ; Philippe PANDOR ; Michaël RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU ; Arlette MUTETELI ; Christian Maret ; Serge POUILLART ; SILIEN - BIOURGE ; Sonia STEENACKER ; Hilda VAN EYCK ; Monica VANDAELE ; Paul WALRAET - JESSIE ; Daniel WTDREK ; Virginia MONCADA ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Jean-Pierre PEETERS ; Frédéric PASTEURS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Myriam ROGIERIS ; Maria SUSKA ; Jacqueline VANHAMME ; Leopold NIVELLE ; Pierre SONNAERT ; OTHMAN-CHEIKH ; Dominique PIENS ; Evelyne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Gerda VAN BELLE ; Ruyi YE ; Dorette MOUKODI ; Emilia VELLEMAN
NON / NEE	; Ch. JACQMIN ; Christiane BOISTAY ; Bonaventure MAIMO ; VAN BOECKEL
ABS / ONT	; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Anna MICHALSKA ; Haema GOUZA ; Yves KABAMBA MWAMI ; Valentin GARCIA ; Ngam TRAM ; Rita VAN LOO ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Angelica LUCA ; Ticiila Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Ifigenia SIAFAKA ; Rebecca TETEJEU

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.3. Election des Membres du Conseil de Copropriété : Monsieur Armée

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	45622	100,0 %
NON / NEE	0	0,00 %
TOTAL/TOTAAL	45622	
ABS / ONT	4536	

; Jimmy JENSEN ; Josiane BOULANGER ; Björn CAEYANT ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alain GORET ; Hasna GOUZA ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Touria BOUSSETA ; Sola CABALLERO ; Lién CLAVIE ; c/o odovos francis DE MOL Sabine ; Christian DEWANDELEER ; Soumya EL YAAKOUBI ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Daniëlle LAMBERT ; Lan U ; Véronique MAERTENS ; Jacques MARTIN ; Ali ALLAL ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Siham BRAHMI ; Paul Albert Joseph BREMS ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Marc COPPENS ; Alain DELEERS ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Gisela GRAF ; Dries KENIS ; Taoufik KOUBAA ; Fabienne LEONARD ; Daniel MARET ; Augustin MEIRE ; Lindsay MISSOTTEN ; Loredana AMARANDEI ; Stéphanie COLLOMBON ; Christiane DE MARIE ; Christian HOCEPIED ; Yves KABAMBA MWAMI ; BELE-MIHAÏ ; Abderrahim BENALI ; Filiz GÜLER ; Marcelle LOXHAY ; Sibel DERINOZ ; Benjamin HELSON ; Laurent LAMBOT ; Bonaventure MAIMO ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Simone HUYGH ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECCOMAN ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasau ; Hazli BERZZAK ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Monica VANDAELE ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Serge POULIART ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOU ; Paul WALRAET - JESSIE ; Daniel WTOREK ; Virginia MONCADA ; Christian Maret ; Philippe PANDOR ; Tatiana - Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Frederic PASTELEURS ; Jean-Pierre PEETERS ; Dominique PIENS ; Myriam ROGIERS ; Sonia STEENACKER ; Hilda VAN EYCK ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; SILIEN - BIOURGE ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME ; Arlette MUTETELI ; OTHMAN-CHEIKH ; Pierre SONNAERT ; Maria SUSKA ; Ruy YE ; Luo Jia ZHA XI ; Dorette MOUKODI ; Leopold NIVELLE ; Evelyne TASSIGNON ; Gerda VAN BELLE ; Emilia VELLEMAN

OUI / JA

NON / NEE

; Christiane BOISTAY ; Ch. JACQMIN ; Valentin GARCIA ; VAN BOECKEL ; Ngam TRAM ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Angelica LUCA ; Anna MICHALSKA ; Ticilia Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Higenela SIAFAKA ; Rita VAN LOO

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.4. Election des Membres du Conseil de Copropriété : Appel à candidature

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	44651	100,0 %
NON / NEE	0	0,00 %
TOTAL/TOTAAL	44651	
ABS / ONT	5507	

; Jimmy JENSEN ; Ch. JACQMIN ; Véronique MAERTENS ; Christiane BOISTAY ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Björn CAEYANT ; Lién CLAVIE ; Frédéric COPPENS ; DOKU ; GARCIA SALAS ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Lan U ; Augustin MEIRE ; Ali ALLAL ; Abderrahim BENALI ; Siham BRAHMI ; Paul Albert Joseph BREMS ; Sola CABALLERO ; c/o odovos francis DE MOL Sabine ; Christian DEWANDELEER ; Clarisse FAUCHEUX ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Hasna GOUZA ; Daniëlle LAMBERT ; Fabienne LEONARD ; Daniel MARET ; Loredana AMARANDEI ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Stéphanie COLLOMBON ; Marc COPPENS ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; Alain GORET ; Gisela GRAF ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Taoufik KOUBAA ; Jacques MARTIN ; Lindsay MISSOTTEN ; Christiane DE MARIE ; Christian HOCEPIED ; Yves KABAMBA MWAMI ; Marcelle LOXHAY ; Bonaventure MAIMO ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Alain DELEERS ; Benjamin HELSON ; BELE-MIHAÏ ; Hazli BERZZAK ; Sibel DERINOZ ; Filiz GÜLER ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Geoffrey GEMENICK ; Laurent LAMBOT ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECCOMAN ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasau ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Monica VANDAELE ; Serge POULIART ; Philippe PANDOR ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOU ; VAN BOECKEL ; Arlette MUTETELI ; Christian Maret ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Tatiana - Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Myriam ROGIERS ; SILIEN - BIOURGE ; Sonia STEENACKER ; Hilda VAN EYCK ; Daniel WTOREK ; Jean-Pierre PEETERS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Jacqueline VANHAMME ; Paul WALRAET - JESSIE ; Virginia MONCADA ; Leopold NIVELLE ; Maria SUSKA ; Rebecca TETEJEU ; OTHMAN-CHEIKH ; Frederic PASTELEURS ; Ruy YE ; Luo Jia ZHA XI ; Evelyne TASSIGNON ; Dorette MOUKODI ; Gerda VAN BELLE ; Emilia VELLEMAN

OUI / JA

NON / NEE

; Dries KENIS ; Valentin GARCIA ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Anna MICHALSKA ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Ngam TRAM ; Rita VAN LOO ; Dominique PIENS ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Angelica LUCA ; Ticilia Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Higenela SIAFAKA ; Pierre SONNAERT

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.5. Election des Membres du Conseil de Copropriété : Appel à candidature

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	44850	99,44 %
NON / NEE	254	0,56 %
TOTAL/TOTAAL	45104	
ABS / ONT	5054	

; Lién CLAVIE ; Hasna GOUZA ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Siham BRAHMI ; Björn CAEYANT ; Clarisse FAUCHEUX ; Jimmy JENSEN ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Véronique MAERTENS ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Josiane BOULANGER ; Touria BOUSSETA ; Sola CABALLERO ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Frédéric COPPENS ; Christian DEWANDELEER ; DOKU ; Soumya EL YAAKOUBI ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Juan Menendez GONZALEZ ; Alain GORET ; Ch. JACQMIN ; Daniëlle LAMBERT ; Abderrahim BENALI ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Alvard KHANDANYAN ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Daniëlle LAMBERT ; Jacques MARTIN ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Benjamin HELSON ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Abderrahim BENALI ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Geoffrey GEMENICK ; Marcelle LOXHAY ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasau ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; Philippe PANDOR ; Serge POULIART ; Sonia STEENACKER ; Monica VANDAELE ; Daniel WTOREK ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; Tatiana - Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Dominique PIENS ; Michael RODET ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOU ; SILIEN - BIOURGE ; Hilda VAN EYCK ; Virginia MONCADA ; Christian Maret ; Jean-Pierre PEETERS ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Myriam ROGIERS ; VAN BOECKEL ; Paul WALRAET - JESSIE ; Arlette MUTETELI ; OTHMAN-CHEIKH ; Maria SUSKA ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME ; Pierre SONNAERT ; Ruy YE ; Luo Jia ZHA XI ; Leopold NIVELLE ; Evelyne TASSIGNON ; Gerda VAN BELLE ; Emilia VELLEMAN ; Frederic PASTELEURS

OUI / JA

NON / NEE

; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Anna MICHALSKA ; Paul Albert Joseph BREMS ; Valentin GARCIA ; Rita VAN LOO ; Abderrahim BENALI ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Angelica LUCA ; Jacques MARTIN ; Dorette MOUKODI ; Ticilia Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Higenela SIAFAKA ; Ngam TRAM

ABS / ONT

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.6. Election du Commissaire aux Comptes

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	24265	94,03 %
NON / NEE	1541	5,97 %
TOTAL/TOTAAL	25806	
ABS / ONT	24352	

; Frédéric COPPENS ; DOKU ; Juan Menendez GONZALEZ ; Augustin MEIRE ; Svitlana - Artur BARABASH - AVETISYAN ; Josiane BOULANGER ; Lién CLAVIE ; Jimmy JENSEN ; Yves KABAMBA MWAMI ; Lan U ; Touria BOUSSETA ; Clarisse FAUCHEUX ; Gisela GRAF ; Panagiotis KOSTOPOULOUS ; Fabienne LEONARD ; Loredana AMARANDEI ; CAYET David+ MOULIN Beatrice ; Stéphanie COLLOMBON ; Soumya EL YAAKOUBI ; Valentin GARCIA ; Véronique MAERTENS ; Bonaventure MAIMO ; Paul Albert Joseph BREMS ; Christiane DE MARIE ; Alain DELEERS ; Christian DEWANDELEER ; Grigore ENACHE ; GARCIA SALAS ; Christian HOCEPIED ; Dries KENIS ; Alvard KHANDANYAN ; Daniëlle LAMBERT ; Jacques MARTIN ; Ali ALLAL ; Juan Jose Diego BASSETEROS ; Benjamin HELSON ; c/o Mr DE PLAEN Raphaël BE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE ; Abderrahim BENALI ; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT ; Simone HUYGH ; Nadia BETTIOU ; Sola CABALLERO ; Björn CAEYANT ; Geoffrey GEMENICK ; Marcelle LOXHAY ; Bernadette BEAUDOT épouse de Pasau ; c/o odovos francis DE MOL Sabine ; Taoufik KOUBAA ; Marc COPPENS ; FRAGOGIANNIS - DE LUCA ; BELE-MIHAÏ ; Hazli BERZZAK ; Sibel DERINOZ ; Laurent LAMBOT ; Nazha Ali Hassan ; Jean Maurits BECCOMAN ; Filiz GÜLER ; Michael RODET ; Monica VANDAELE ; Serge POULIART ; Sonia STEENACKER ; Daniel WTOREK ; Paul WALRAET - JESSIE ; SALMI - ELKHATTABI TAHRIOU ; SILIEN - BIOURGE ; Hilda VAN EYCK ; Philippe PANDOR ; Tatiana - Remi Bernard Hubert PAQUOT ; Maria SUSKA ; Leopold NIVELLE ; Jean-Pierre PEETERS ; OTHMAN-CHEIKH ; Dominique PIENS ; Myriam ROGIERS ; Evelyne TASSIGNON ; Luo Jia ZHA XI ; Emilia VELLEMAN ; Rudina NALLBANI ; Njoukwe NGANSSA ; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES ; Rebecca TETEJEU ; Jacqueline VANHAMME ; Pierre SONNAERT ; Ruy YE ; Dorette MOUKODI ; Gerda VAN BELLE

OUI / JA

NON / NEE

; Christiane BOISTAY ; Siham BRAHMI ; Daniel MARET ; Lindsay MISSOTTEN ; VAN BOECKEL ; Virginia MONCADA ; Christian Maret

ABS / ONT

; Ch. JACQMIN ; Hasna GOUZA ; HOME INVEST BELGIUM N.V. ; Ngam TRAM ; Arlette MUTETELI ; Frederic PASTELEURS ; Khadija BENZANZOUNE ; BIRON - BOYKER ; Veronique DE COSTER ; Frédéric DE POORTERE ; Françoise DESORBAIS ; Alain GORET ; Thierry HAUBURSIN ; Vincent HENIN ; Adem ILIYAZ SINAN ; Germaine KASHWANTALE ZAWADI ; Angelica LUCA ; Anna MICHALSKA ; Ticilia Fabiane PALU ; Philippe PAUWELS ; Higenela SIAFAKA ; Rita VAN LOO

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

16.7. Reconstitution du Syndic OP Bruxelles

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	44211	95,26 %
NON / NEE	2202	4,74 %
TOTAL/TOTAAL	46413	
ABS / ONT	3745	

OUI / JA	<p>; Bonaventure MAIMO; Alain DELEERS; CAYET David; MOULIN Beatrice; Liën CLAVIE; Frédéric COPPENS; DOKU; GARCIA SALAS; Haana GOUZA; Germaine KASHWANTALE ZAWADI; Dries KENS; Alvard KHANDANYAN; Véronique MAERTENS; Anna MICHALSKA; ALI ALLAL; Touria BOUSSETA; Paul Albert Joseph BREMS; Soia CABALLERO; Clarisse FAUCHEUX; Juan Menéndez GONZALEZ; Fabienne LEONARD; Svetlana - Artur BARABASH - AVETSYAN; c/o Mr DE PLAEN Raphaël DE TYCOON REAL ESTATE & FINANCE; Björn CAEYANT; Stéphanie COLLOMBON; Soumya EL YAAKOUBI; Grégoire EMACHE; Alain GORET; Gisela GRAF; Panagiotis KOSTOPOULOUS; Jacques MARTIN; Loredana AMARANDEI; Marc COPPENS; Christiane DE MARIE; c/edevos francis DE MOL Sabine; Christian DEWANDELEER; c/o Mme Florence GHIRARDI-BRICOUT; HOME INVEST BELGIUM N.V.; Yves KABAMBA MWAMI; Marcelle LOXHAY; Lan Li; Juan Jose Diego BASSELEROS; Abderrahim BENLALI; Josiane BOULANGER; Valentin GARCIA; Benjamin HEILSON; Christian HOCEPIED; Taoufik KOURBA; Danielle IAMBERT; BEL EL-MIJIAI; Filiz GÜLER; Simone HUYGH; Hadia BETTOUI; Stéphanie DERINQZ; Laurent LAMBOT; Nadia Aïi Hassan; Jean Maurits BEECKMAN; Haziz BERZAK; FBAEOGIANNIS - DE LUCA; Serge POUILLART; Sonia STEENACKER; Ngam TRAN; Daniel WTOREK; Arlette MÛTTELU; Philippe PANDOR; Tatiana -Remi Bernard Hubert PAQUOT; Michael RODET; Myriam ROGIERS; Hilda VAN EYCK; Riia VAN LOO; Paul WALRAET - JESSIE; Rudina NALLBANI; Njouwe NGANSSA; OTHMAN-CHEIKH; SILJEN - BIJOURGE; Leopold NIVELLE; Dominique PIENS; Maria SUSKA; Jean-Pierre PEETERS; Pierre SONNAERT; Rebecca TETEJEU; Jacqueline VANHAMME; Luo Jia ZHA XI; RAMIREZ MARTINEZ-PUÑALES PUÑALES; SALMI - ELKHATTABI TAHRILOU; Evelyne TASSIGNON; Ruyi YE; Dorette MOUKODI; Gerda VAN BELLE; Emillie VELLEMAN</p>
NON / NEE	<p>; Christiane BOSTAY; Daniel MARET; Lindsay MISSOTTEN; Siham BRAHMI; Geoffrey GEMENICK; Bernadette BEAUDOT épouse de Paeuw; Christian Maret; VAN BOECKEL; Virginia MONCADA; Frederic PASTELEURS</p>
ABS / ONT	<p>; Ch. JACMIN; Augustin MEIRE; Khadija BENZANZOUNE; BIRON - ROYER; Veronique DE COSTER; Frédéric DE POORTERE; Françoise DESORBAIS; Thierry HAUBURSIN; Vincent HENIN; Adem ILIJAZ SINAN; Jimmy JENSEN; Angelica LUCA; Tizilla Fabiane PALU; Philippe PAUWELS; Higenela SIAFAKA; Monica VANDAELE</p>

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA	
NON / NEE	
ABS / ONT	

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA	
NON / NEE	
ABS / ONT	

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

EASYVOTE Co-Pro / Mede-Eigenaars

Vote à la majorité absolue

OUI / JA	0	***** %
NON / NEE	0	***** %
TOTAL/TOTAAL	0	
ABS / ONT	0	

OUI / JA	
NON / NEE	
ABS / ONT	

EasyVOTE by OneTec-Eventattitude
Enjoy Event Technology

Bruno VANDENBOSCH & C° SRL

Réviseur d'Entreprises - Bedrijfsrevisor

**Rapport d'audit relatif à la situation active et
passive arrêtée au 31 décembre 2022 de la
Résidence CHARLES WOESTE**

**Rue Rosalie Uyttenhove, 33
1090 Jette**

Bruxelles, le 29 juin 2023

T.V.A. BE 462.418.301 – R.P.M 0462.418.301
BNP Paribas Fortis: BE 83 2100 3153 1015 – Axa banque BE 89 7512 0266 6685
Email brunovdb@ydbreviseur.be
Avenue Jeanne, 35 Bte 13 B-1000 Bruxelles
Tél. (0475) 585.082 – Fax (02) 646 31 30

I. MISSION

Nous avons été mandaté par l'Office des Propriétaires S.A., syndic de la copropriété conformément à la décision de l'assemblée générale du 24 mars 2022 (résolution 6.1) afin d'établir un rapport sur la consistance, la sincérité et la fiabilité des comptes d'actif et de passif de la situation comptable arrêtée à la date du 31 décembre 2022. Lors de cette assemblée, les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 ont été approuvés par les copropriétaires.

Le 27 juin 2023, nous avons rédigé le rapport relatif aux comptes d'actif et de passif de la situation comptable arrêtée à la date du 31 décembre 2021.

Nous avons procédé à un examen limité de la situation active et passive arrêtée au 31 décembre 2022, examen qui ne peut être assimilé au contrôle plénier des comptes annuels d'une société commerciale. Cet examen a été effectué conformément aux normes générales de révision et suivant la recommandation de révision relative à la mise en œuvre d'un examen limité édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Nos travaux ont consisté en un examen, une comparaison et une discussion des informations fournies par le syndic avec le responsable de celui-ci. Néanmoins, nous avons analysé la sincérité et la fiabilité de chaque poste de la situation comptable qui nous a été soumise.

Nous n'avons pas mis en place les techniques habituelles d'audit consistant notamment à obtenir des confirmations de tiers (clients, fournisseurs, avocats, conservateur des hypothèques, etc....).

Nous avons concentré nos travaux sur les comptes et les pièces justificatives présentées à l'appui de la documentation du compte.

Il convient de rappeler que depuis le 1er janvier 2013, les dispositions de l'arrêté royal du 12 juillet 2012 fixant un plan comptable minimum normalisé pour les associations de copropriétaires sont applicables. La comptabilité de copropriété est tenue en partie double – enregistrement comptable dans des journaux et dans des comptes.

Les comptes de la copropriété sont tenus au départ du programme comptable spécifique Sogis et les décomptes trimestriels sont établis de manière automatique au départ des dépenses effectuées (payées et à recevoir) par la copropriété.

Dans ce programme sont repris tous les mouvements financiers et toutes les écritures comptables de la période. En fonction des codes d'imputation (centre de coût) et des numéros de facture, les montants à répartir sont repris en fonction des clés de répartition adaptées.

La première vérification a consisté à contrôler les quotités utilisées pour les décomptes des charges sur la base de la liste des quotités reçue par le syndic.

En conséquence, rien ne s'oppose à la présente mission de certification des comptes de la Copropriété de la Résidence CHARLES WOESTE, telle qu'elle nous a été demandée.

Nous avons eu accès aux documents suivants

D'une manière générale, nous avons eu accès à l'ensemble des informations demandées et plus particulièrement :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2022 ;
- Le décompte de charges de l'année 2022 établi par trimestre ;
- Les décomptes individuels de répartition des charges des 4 trimestres 2022 ;
- Les décomptes individuels de consommation d'eau établis par Techem le 13 avril 2023, le 21 avril 2023 et le 23 mai 2022 et couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 ;
- L'ensemble des pièces justificatives sous format électronique ;
- Tous les historiques des comptes et les journaux comptables ;
- La situation active et passive au 31 décembre 2022 ;

Détail des charges de l'année 2022 versus 2021

Compte	Cumul 2021	Cumul 2022	Rapport 22/21
610002 - Contrat entretien protection incendie		452,15	
610003 - Contrat entretien protection incendie hors contrat		174,50	
610004 - Entretien escalier secours & coupoles		290,00	
610009 - Autres frais protection incendie		323,05	
610012 - Contrat entretien protection incendie Jette 1		102,55	
610020 - Réparation protection incendie Jette 2	276,72		-100,00%
610022 - Entretien protection incendie Jette 2	1 118,04	803,96	-28,09%
610029 - Autres frais protection incendie Jette 2		323,05	
610030 - Réparation protection incendie Jette 3	928,54		-100,00%
610032 - Entretien protection incendie Jette 3	3 106,06	6 926,56	123,00%
610033 - Entretien protection incendie hors contrat Jette 3	1 396,95	3 565,46	155,23%
610039 - Autre frais protection incendie Jette 3	386,92	857,35	121,58%
610102 - Entretien ascenseurs hors contrat		684,89	
610120 - Contrôle ascenseurs Jette 2	955,57	1 229,67	28,68%
610121 - Contrat entretien ascenseurs Jette 2	4 617,64	2 585,37	-44,01%
610122 - Entretien ascenseurs hors contrat Jette 2	163,35	736,08	350,62%
610123 - Téléphone ascenseurs Jette 2	737,72	990,37	34,25%
610124 - Réparation ascenseurs Jette 2	2 019,94	351,44	-82,60%
610125 - Mise en conformité ascenseurs Jette 2	16 879,58		-100,00%
610130 - Contrôle ascenseurs Jette 3	2 457,01	2 529,27	2,94%
610131 - Contrat entretien ascenseurs Jette 3	12 042,02	6 538,93	-45,70%
610132 - Entretien ascenseurs hors contrat Jette 3	1 407,45	15 443,36	997,26%
610133 - Téléphone ascenseurs Jette 3	707,57	816,38	15,38%
610134 - Réparation ascenseurs Jette 3	9 774,90	363,42	-96,28%
610201 - Entretien installations électriques hors contrat	290,40	180,20	-37,95%
610207 - Vidéosurveillance	291,50		-100,00%
610208 - Réparation vidéosurveillance	5 464,04		-100,00%
610217 - Vidéosurveillance Jette 1	1 638,47	489,89	-70,10%
610218 - Réparation vidéosurveillance Jette 1	3 262,08	180,20	-94,48%
610220 - Contrat d'entretien installations électriques Jette 2	4 876,00	1 688,00	-65,38%
610221 - Entretien installations électriques hors contrat Jette 2		465,34	

610226 - Réparation extracteurs d'air et de fumées Jette 2	212,00		-100,00%
610227 - Vidéosurveillance Jette 2	3 338,07	2 641,87	-20,86%
610228 - Réparation vidéosurveillance Jette 2	2 565,97	68,90	-97,31%
610229 - Autres frais installations électriques Jette 2		212,00	
610230 - Contrat d'entretien installations électriques Jette 3		159,00	
610231 - Entretien installations électriques hors contrat Jette 3	1 060,00	6 391,20	502,94%
610235 - Entretien extracteurs d'air & de fumées Jette 3	3 158,80	12 236,45	287,38%
610236 - Réparation extracteurs d'air & de fumées Jette 3	18 629,50	4 293,00	-76,96%
610237 - Vidéosurveillance Jette 3	1 420,80		-100,00%
610238 - Réparation vidéosurveillance Jette 3	8 746,92	68,90	-99,21%
610239 - Autres frais installations électriques Jette 3		2 028,84	
610302 - Entretien conduites chauffage & eau		175,00	
610306 - Entretien évacuations & égouts		6 478,72	
610308 - Compteurs & relevé des compteurs	25,53	312,47	1123,93%
610316 - Entretien évacuations & égouts Jette 1	260,15	387,96	49,13%
610326 - Entretien évacuations & égouts Jette 2	2 069,12		-100,00%
610327 - Réparation évacuations & égouts Jette 2	153,70		-100,00%
610328 - Compteurs & relevé des compteurs Jette 2		3 613,06	
610331 - Réparation conduites chauffage et eau Jette 3	645,54	169,87	-73,69%
610332 - Entretien conduites chauffage et eau Jette 3			
610336 - Entretien évacuations & égouts Jette 3	3 912,20	1 003,82	-74,34%
610338 - Compteurs & relevé des compteurs Jette 3	6 185,67	6 672,27	7,87%
610339 - Autres frais sanitaire & chauffage Jette 3	495,02	1 650,74	233,47%
610340 - Entretien chaudières privatives		46 357,89	
6103910 - Entretien chaudières privatives (ancienne clé)	39 281,80		-100,00%
610402 - Entretien menuiseries externes	341,15		-100,00%
610409 - Autres frais menuiseries	2 017,27	225,46	-88,82%
610419 - Autres frais menuiseries Jette 1			
610422 - Entretien menuiseries externes Jette 2	762,60		-100,00%
610431 - Réparation menuiseries Jette 3		2 489,41	
610440 - Entretien porte garage		359,21	
610441 - Entretien porte garage hors contrat	249,07	392,27	57,49%
610442 - Réparation porte garage	303,65		-100,00%
610450 - Entretien porte garage Jette 1	1 562,78		-100,00%
610460 - Entretien porte garage Jette 3	4 014,84	3 571,66	-11,04%
610461 - Entretien porte de garage Jette 3 hors contrat	1 138,88		-100,00%
610462 - Réparation porte garage Jette 3	17 381,50		-100,00%
610469 - Autres frais porte garage Jette 3	0,00	137,80	
610500 - Nettoyage bâtiment selon contrat	143 022,00	143 378,56	0,25%
610501 - Nettoyage bâtiment hors contrat	1 323,30		-100,00%
610503 - Matériel entretien		1 072,37	
610504 - Traitement ordures ménagères selon contrat	4 314,63		-100,00%
610505 - Traitement ordures ménagères hors contrat	2 323,20		-100,00%
610511 - Nettoyage bâtiment hors contrat Jette 1	568,70		-100,00%
610514 - Traitement ordures ménagères selon contrat Jette 1		5 114,14	
610515 - Traitement ordures ménagères hors contrat Jette 1	4 253,15	2 805,85	-34,03%
610520 - Nettoyage bâtiment selon contrat Jette 2	544,50	617,10	13,33%

610521 - Nettoyage bâtiment hors contrat Jette 2		1 560,90	
610524 - Traitement ordures ménagères selon contrat Jette 2		2 041,88	
610525 - Traitement ordures ménagères hors contrat Jette 2	2 601,50	2 190,10	-15,81%
610530 - Nettoyage bâtiment selon contrat Jette 3	968,00		-100,00%
610531 - Nettoyage bâtiment hors contrat Jette 3	363,00	5 566,00	1433,33%
610534 - Traitement ordures ménagères selon contrat Jette 3	816,75	2 041,85	150,00%
610535 - Traitement ordures ménagères hors contrat Jette 3	3 037,10	2 787,20	-8,23%
610600 - Entretien jardins & abords selon contrat	12 349,20	13 147,80	6,47%
610601 - Entretien jardins & abords hors contrat	822,80	726,00	-11,76%
610602 - Aménagement jardins & abords	568,70		-100,00%
610606 - Rénovation parkings	2 102,38		-100,00%
610630 - Entretien parkings Jette 3	291,74	376,13	28,93%
610632 - Réparation parkings Jette 3	1 987,90		-100,00%
610640 - Entretien grille verte	411,22		-100,00%
610642 - Réparation grille verte	825,74		-100,00%
610700 - Entretien hall, cage escaliers, couloirs & caves	320,65	555,37	73,20%
610710 - Entretien hall, cage escaliers, couloirs & caves Jette 1	2 622,81	2 676,65	2,05%
610720 - Entretien hall, cage escaliers, couloirs & caves Jette 2	1 664,80	4 320,10	159,50%
610721 - Réparation hall, cage escaliers, couloirs & caves Jette 2	458,62	1 780,42	288,21%
610730 - Entretien hall, cage escaliers, couloirs & caves Jette 3	12 693,77	2 937,81	-76,86%
610734 - Entretien terrasses Jette 3		286,20	
611001 - Rénovation	12 998,16	5 896,01	-54,64%
611011 - Rénovation Jette 1	162,18		-100,00%
611021 - Rénovation Jette 2	12 837,44	1 256,10	-90,22%
611031 - Rénovation Jette 3	12 115,92	4 413,73	-63,57%
611035 - Autres travaux	2 748,47		-100,00%
612010 - Redevance fixe & consommation eau Jette 1	977,34	4 033,57	312,71%
612020 - Redevance fixe & consommation eau Jette 2	-11 501,85	-62,31	-99,46%
612030 - Redevance fixe & consommation eau Jette 3	8 145,59	7 283,72	-10,58%
612100 - Electricité communs	63,69	460,34	622,78%
612110 - Electricité parties communes Jette 1 [EAN 3075]	2 129,62	6 070,02	185,03%
612120 - Electricité parties communes Jette 2 [EAN 2195]	7 112,45	19 248,56	170,63%
612130 - Electricité parties communes Jette 3 [EAN 4457]	45 857,25	55 776,72	21,63%
612500 - Stock clés	-64,25		-100,00%
612501 - Stock télécommandes		-604,20	
612502 - Stock badges		-268,06	
613000 - Honoraires syndic	104 103,58	108 965,28	4,67%
613001 - Honoraires avocat	13 073,20	20 485,36	56,70%
613002 - Honoraires architectes & ingénieurs		393,25	
613004 - Honoraires commissaire aux comptes		6 050,00	
613005 - Autres honoraires	300,00	810,00	170,00%
614000 - Assurance incendie	59 689,47	62 647,89	4,96%
614010 - Assurance responsabilité civile	518,47	1 050,42	102,60%
614020 - Assurance accidents du travail	219,29	223,61	1,97%
614060 - Protection juridique	3 390,36	3 390,36	0,00%
614070 - Franchises et sinistres	10 101,53		-100,00%
614270 - Franchises et sinistres Jette 2		2 393,00	

614370 - Franchises et sinistres Jette 3	23 327,86	33 113,53	41,95%
615000 - Téléphone - Internet - gsm	1 367,95	1 546,97	13,09%
615080 - Autres	2 053,44	946,57	-53,90%
616000 - Frais administratifs syndic	6 650,00	1 950,00	-70,68%
616006 - Autres frais gestion	525,00	675,00	28,57%
616016 - Autres frais gestion Jette 1	150,00	300,00	100,00%
61602 - Frais d'administration et de gestion Jette 2		450,00	
61603 - Frais d'administration et de gestion Jette 3	750,00		-100,00%
616026 - Autres frais gestion Jette 2		300,00	
616036 - Autres frais gestion Jette 3	750,00		-100,00%
616100 - Salle de réunion & consommations	9,68	150,00	1449,59%
616200 - Frais AGO		2 680,20	
6163 - Frais de procédures	820,00		-100,00%
620000 - Rémunérations	22 109,79	26 089,00	18,00%
621000 - Cotisations sociales	30 180,31	29 832,75	-1,15%
623000 - Autres frais de personnel	1 733,67	521,06	-69,94%
643000 - Frais privatifs	43 077,80	50 749,74	17,81%
643100 - Décompte eau	119 207,95	106 715,62	-10,48%
650000 - Frais bancaires	205,38	541,46	163,64%
681610 - Appel fonds de réserve Jette 1	6 000,00	6 000,00	0,00%
681630 - Appel fonds de réserve Jette 3	120 000,00	120 000,00	0,00%
681631 - Prélèvement fonds de réserve Jette 3			
Total	1 059 883,90	1 039 646,91	-1,91%

Le total des charges de l'année s'élève à 1.039.646,91 euros - appels de fonds compris – (1.059.883,90 euros en 2021) ce qui représente une diminution de 1,91 %.

Certaines variations sont dues à l'utilisation de nouveaux comptes plus détaillés.

Les décomptes trimestriels des charges ont été contrôlés par de larges sondages. Toutes les factures sélectionnées ont pu être justifiées au départ des pièces justificatives.

Le tableau ci-dessus permet de mieux cerner l'évolution des frais de la copropriété (cfr budget voté de 900.000 euros) :

<u>Evolution des frais</u>	<u>Frais 1T</u>	<u>Frais 2T</u>	<u>Frais 3T</u>	<u>Frais 4T</u>	<u>Total</u>
Année 2022	199 714,89	229 881,45	273 145,27	336 903,20	1 039 644,81
Appel de fonds	-31 500,00	-31 500,00	-31 500,00	-31 500,00	-126 000,00
Prélèvement fonds de réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais Privatifs	-3 837,25	-14 883,51	-18 366,09	-13 662,89	-50 749,74
Frais de fonctionnement	164 377,64	183 497,94	223 279,18	291 740,31	862 895,07
<u>Evolution des frais</u>	<u>Frais 1T</u>	<u>Frais 2T</u>	<u>Frais 3T</u>	<u>Frais 4T</u>	<u>Total</u>
Année 2021	263 028,25	283 964,18	221 891,41	291 000,06	1 059 883,90

Appel de fonds	-31 500,00	-31 500,00	-31 500,00	-31 500,00	-126 000,00
Prélèvement fonds de réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais Privatifs	-5 554,21	-18 079,04	-5 471,21	-13 973,34	-43 077,80
Frais de fonctionnement	225 974,04	234 385,14	184 920,20	245 526,72	890 806,10
Variation 2022/2021	-61 596,40	-50 887,20	38 358,98	46 213,59	-27 911,03
	-27,26%	-21,71%	20,74%	18,82%	-3,13%

Les frais de fonctionnement ont diminué de 3,13 % hors appels de fonds et frais privatifs. Le total des frais repris dans ce tableau diffère de 2,10 euros par rapport aux frais de l'année repris dans le tableau ci-dessus. Il s'agit d'arrondis.

Nous avons vérifié par sondage la vérification de la répartition des décomptes de consommation d'eau soit 106.715,62 euros (119.207,95 euros en 2021) établis par Techem le 13 avril 2023, le 21 avril 2023 et le 23 mai 2022 et couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 .

II. SITUATION ACTIVE ET PASSIVE A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2022

Compte	Actif	Passif
Stock télécommandes	3 665,48	
Copropriétaires Fonds de réserve & roulement	768 527,91	
Notes de crédit à recevoir	1 530,00	
Anciens copropriétaires	10 429,08	
Charges à reporter	31 592,08	
Comptes d'attente débiteur	5 351,34	
Différence - reprise bilan	700,67	
Montants à recevoir	85 048,35	
Sinistres 2020 à 2022	58 230,72	
Comptes vue Réserve	340 985,63	
Comptes vue Roulement	127 253,35	
Caisse	350,00	
Fonds de roulement		400 000,00
Fonds de réserve		70 135,10
Fonds de réserve Jette 1		22 946,71
Fonds de réserve Jette 2		1 215,36
Fonds de réserve Jette 3		698 883,67
Fonds de réserve intérêts & indemnités		1 184,76
Fournisseurs		236 737,04
Factures à recevoir		2 149,35
Sinistre 2020		412,62
	1 433 664,61	1 433 664,61

Le solde du compte bancaire fonds de réserve est inférieur aux fonds de réserve. Il y aurait lieu d'effectuer le versement ad hoc du Compte Courant afin de respecter les dispositions légales. Cependant, compte tenu des montants dus par les copropriétaires, la copropriété ne dispose pas des fonds nécessaires. La trésorerie a augmenté de 303.124,89 euros par rapport à l'année précédente.

Nous n'avons pas vérifié la situation des sinistres en cours repris à l'actif du bilan (frais exposés) et au passif du bilan (montants perçus). Le sinistre incendie de 2018 a été clôturé et la somme de 30.559,34 euros a été transférée vers le compte du fonds de réserve Jette 3.

Le compte des charges à reporter n'a pas évolué depuis l'année 2018. À la suite du changement de Syndic opéré en 2016, l'historique de ce compte provisions n'est plus disponible. Il conviendrait que les copropriétaires se prononcent sur le maintien ou non de ce compte au bilan.

Les montants à recevoir ont augmenté de 72.495,81 euros en raison de transferts de créances irrécupérables liés à la gestion de l'ancien syndic. Ces montants devraient être récupérés auprès de l'ancien syndic.

Comme mentionné au point 3.2 de l'assemblée du 24 mars 2022, il y a une procédure « à l'amiable » en cours dans le cadre du litige opposant l'ancien syndic Ceusters. Maître de Hemptinne a reçu mandat pour mener une action en justice pour protéger les intérêts de la copropriété. Selon la résolution 8.1, l'assemblée a décidé de poursuivre la procédure.

III. EXAMEN DES COMPTES DE BILAN

1. PROPRIETAIRES

768.527,91

Il s'agit des copropriétaires :

Copropriétaires débiteurs	789.127,97
Copropriétaires créditeurs	- 20.600,06

	768.527,91

Le syndic devrait rembourser les copropriétaires qui ont une créance vis-à-vis de la copropriété.

Le montant dû par les copropriétaires a diminué et est passé de 963.906,57 euros à 768.527,91 euros. Il convient de signaler que certains montants dus par des copropriétaires jugés irrécupérables ont été transférés en produits à recevoir pour la somme 72.495,81 euros.

Le solde dû hors décomptes du 4^{ème} trimestre 2022 (336.903,20 euros) s'élève à 431.624,71 euros. C'est ce montant qui constitué l'arriéré au 31 décembre 2022. Il semble donc que les procédures de recouvrement mises en place portent leur fruit.

Par rapport aux charges de l'année soit 1.039.646,91 euros (1.059.883,90 euros en 2021), le montant dû par les copropriétaires demeure trop élevé et met en évidence des retards de paiement significatifs et de nombreux litiges. Le syndic a mis en place des procédures ad hoc afin de récupérer les créances dues par les copropriétaires mais, ce processus est, par nature, long à réaliser.

Nous avons vérifié pour les retards les plus significatifs que ceux-ci faisaient, soit l'objet d'une procédure de recouvrement traitée par avocat, soit d'un plan d'apurement.

2. VALEURS DISPONIBLES

468.238,98

Comptes à vue Fonds de roulement	127.253,35
Comptes à vue Fonds de réserve	340.985,63

	468.238,98

Tous les extraits bancaires ont été vérifiés. La trésorerie est passée de 165.114,09 euros à 468.238,98 euros. Cette diminution est principalement due à la diminution des montants dus par les copropriétaires et à l'augmentation des dettes vis-à-vis des fournisseurs de la copropriété.

3. FONDS DE ROULEMENT

400.000,00

Il s'agit des avances faites par les propriétaires afin de répondre aux besoins financiers de la copropriété. Lors de la cession d'un appartement, l'acheteur rembourse cette avance au vendeur de sorte que ce montant ne varie pas sauf décision de l'assemblée générale des copropriétaires.

4. FONDS DE RESERVE

70.135,10

Il s'agit d'un fonds constitué par les propriétaires et destiné à financer des travaux imprévus ou décidés par l'assemblée générale. Ce fonds a été mouvementé en 2020 comme suit :

Solde 2021	70.160,50
Intérêts et frais bancaires + arrondis	-25,40
Solde 2021	70.135,10

5. FONDS DE RESERVE JETTE 1, 2 ET 3

723.045,74

Il s'agit de fonds constitués par les propriétaires et destiné à financer des travaux décidés par l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2019 pour certains bâtiments. Les appels de fonds effectués en 2022 correspondent aux décisions de l'assemblée générale cfr 5.3.1 à 5.3.3.

	Jette 1	Jette 2	Jette 3	Total
Solde 2021	16 946,71	1 215,36	552 289,32	570 451,39
Alimentation fonds de réserve	6 000,00		120 000,00	126 000,00
Acompte 30 % modernisation installations			-4 064,99	-4 064,99
Clôture sinistre 2018			30 559,34	30 559,34
Indemnité			100,00	100,00
Solde 2022	22 946,71	1 215,36	698 883,67	723 045,74

6. FOURNISSEURS

236.737,04

Il s'agit du montant global des factures dues aux fournisseurs au 31 décembre 2022 et qui, en principe seront payées en 2022.

Le montant des dettes au 31 décembre 2022 est en augmentation par rapport à celles dues au 31 décembre 2021 (154.329,71 euros). Cependant, de nombreux fournisseurs présentent un solde débiteur – charge potentielle – qu'il y aura lieu d'analyser de manière très précise. Ce travail pourra être effectué à l'issue du litige opposant l'ancien syndic Ceusters.

IV. CONCLUSION

En conclusion, nous déclarons avoir procédé à l'examen limité de la situation financière de la copropriété « ACP CHARLES WOESTE » arrêtée au 31 décembre 2022 qui fait apparaître un total du bilan de 1.433.664,61 euros.

L'examen a consisté principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion des informations fournies par le syndic avec le responsable de celui-ci et a été effectué en conformité avec la recommandation de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité ; il a dès lors été moins étendu qu'une révision qui aurait pour but le contrôle plénier des comptes annuels.

Cet examen n'a pas révélé d'éléments qui impliqueraient des corrections à la situation active et passive qui nous a été soumise. Il en résulte que les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 peuvent raisonnablement être approuvés par l'assemblée générale des copropriétaires pour autant que ceux arrêtés au 31 décembre 2021 le soient préalablement.

Enfin, du fait qu'il s'agit de notre septième mission concernant le contrôle des comptes de la copropriété Résidence CHARLES WOESTE, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les situations comptables antérieures au 1^{er} janvier 2016 qui pourraient avoir un impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Bruxelles, 29 juin 2023

BRUNO VANDENBOSCH & Co,
REVISEUR D'ENTREPRISES
Société à responsabilité limitée
Représentée par

Bruno Vandebosch
(Signature)

Signature numérique de Bruno
Vandebosch (Signature)
Date : 2023.06.29 11:55:55
+02'00'

Bruno Van Den Bosch
Réviseur d'Entreprises

Cher Monsieur,

Je fais suite à notre agréable rencontre.

Je liste comme suit les dossiers que j'ai l'honneur de traiter pour l'Association des Copropriétaires de la Résidence CHARLES WOESTE en vous transmettant pour chacun d'eux un bref compte rendu de leur gestion.

Comme préalables, je précise

- que pour la plupart d'entre eux, ils font l'objet d'une procédure de saisie-exécution immobilière laquelle prend un certain temps puisqu'elle débute par une ou deux mises en demeure préalable, une citation à une audience de plaidoiries pour requérir jugement précisant ici que l'audience d'introduction est très souvent suivie de l'une ou l'autre remise pour permettre aux copropriétaires de prendre connaissance du dossier de l'association des copropriétaires et d'exposer leurs éventuelles contestations – rarement pertinentes ! -, le prononcé d'un jugement, la signification du jugement, la signification d'un commandement de payer, la saisie du lot appartenant au copropriétaire défaillant, l'attente de l'original des pièces de procédure en provenance de l'huissier, le dépôt d'une requête fondée sur l'article 1580 du Code Judiciaire en vue de solliciter la désignation d'un notaire pour vendre, la mise en route de la mission du notaire qui - pour la plupart, ne sont pas des turbos - et très souvent, la nécessité de déposer une requête en prolongation de la mission du notaire judiciaire désigné pour une période de six mois et en ce qui concerne le notaire, la rédaction d'un cahier de charges, etc. etc. Ce qui précède explique les très longs délais qui peuvent – parfois ... souvent – prendre un ou deux ans
- que pour certains d'entre eux, la créance est irrécouvrable en raison notamment de la présence d'un créancier hypothécaire qui absorbe le bénéfice de la vente sous réserve bien entendu du privilège de l'association des copropriétaires qui porte sur un an d'arriérés et les arriérés de l'année en cours
- d'importants frais d'huissier doivent également être récupérés
- j'excepte les montants inférieurs à 750 €

Ainsi et sous la réserve d'une omission de ma part

1. Dossier GOWDZIEL

L'association des copropriétaires soutient depuis de nombreux mois une procédure de saisie-exécution immobilière. Monsieur et Madame Miroslav GOWDZIEL-GOWSLOVSKA ont récemment crédité l'association des copropriétaires d'une provision à valoir sur la créance de l'association des copropriétaires de 7.500 €. Le solde dû en principal, intérêts, dépens et frais s'élève actuellement à **9.332,23 €** en principal, intérêts, dépens et frais. Le notaire instrumentant a reçu une promesse de tout prochain paiement de ce montant et à défaut, il vaudra dans les semaines qui suivent. Sous les réserves d'usage, il s'agit donc d'un dossier qui pourra être clôturé sous peu.

2. Dossier HARROU

Le notaire a crédité l'association des copropriétaires d'une somme de **8.146,70 €**. Il reste donc dû une somme de 2.423,76 € en principal, intérêts, dépens et frais. Ces anciens copropriétaires ont été invités à solder leurs comptes.

3. Dossier KERIMOV

Monsieur Heyder KERIMOV doit actuellement à l'association des copropriétaires une somme de 9.277,89 € en principal. Une procédure de saisie-exécution immobilière est actuellement en cours et le lot appartenant à ce copropriétaire défaillant devrait être vendu sous peu.

4. Dossier MAZANZA

Monsieur MAZANZA doit à l'association des copropriétaires une somme de 5.238,82 € en principal. Un notaire a été désigné pour vendre judiciairement le lot appartenant à ce dernier. Il a rencontré quelques difficultés pour entrer en contact avec celui-ci en vue de visiter le lot à vendre. Le notaire judiciaire a reçu les informations pour diligenter son dossier et une vente devrait intervenir sous peu.

5. Dossier TEYC-NEXT

Une procédure est actuellement pendante devant le Juge de Paix de Jette. L'association des copropriétaires avait cité pour une somme de 11.572,29 € à titre d'arriérés de charges. La SRL TEYC-NEXT m'avait assuré qu'elle attendait quelques explications pour régler sa dette. Les explications lui ont été données mais elle demeure en défaut de paiement. La cause reviendra sous peu devant le Juge de Paix de Jette. Un jugement sera rendu permettant à l'association des copropriétaires d'en poursuivre l'exécution par la vente du lot appartenant à la SRL TEYC-NEXT.

6. Dossier BERZZAK

Ce copropriétaire doit à l'association des copropriétaires une somme de 10.035,56 € en principal. Il bénéficie actuellement d'une mesure de règlement collectif de dettes. Le médiateur de dettes m'a assuré qu'elle avait mis en vente le lot appartenant à ce copropriétaire. Une vente devrait intervenir sous peu.

7. Dossier BOTULU

Une procédure de saisie-exécution immobilière est actuellement en cours.

8. Dossier BYTYCI

Ce copropriétaire a apuré une première condamnation. Une seconde procédure a été initiée.

9. Dossier GUYOT

Ce copropriétaire a apuré une première condamnation. Une seconde procédure a été initiée.

10. Dossier HOTTELET

Une citation sera introduite ce vendredi 30 juin et je prendrai jugement pour les arriérés de loyer en vue d'exécuter cette décision par une saisie immobilière.

11. Dossier MAKANI

Un plan d'apurement est en cours.

12. Dossier KHALIFA

La créance s'est avérée irrécouvrable.

13. Dossier MARET

J'ai reçu pour instruction de mettre ce dossier en stand-by.

14. Dossier MUSELLE

Monsieur François MUSELLE est décédé. Mon huissier comme moi-même d'ailleurs ne sommes pas parvenu à identifier les héritiers. J'ai déposé une requête en désignation d'un curateur à succession vacante qui devrait vendre le lot litigieux immédiatement après sa désignation.

15. Dossier PHENIX GROUPE

A la suite d'une procédure, la SRL PHENIX GROUPE a crédité l'association des copropriétaires d'une somme de 11.388,92 €. Le paiement du solde m'a été annoncé.

16. Dossier LEMAIRE

Le plan d'apurement est respecté.

17. Dossier HCS REAL ESTATE MANAGEMENT anciennement SCMS CEUSTERS

- je rappelle à nouveau que deux procédures opposent actuellement les parties étant
 - une procédure où l'association des copropriétaires est partie défenderesse à l'occasion de laquelle l'ancien syndic de cette dernière poursuit la condamnation de celle-ci au paiement d'une somme de 34.286,91 en principal, intérêts et frais à titre d'arriérés d'honoraires
 - une seconde procédure au terme de laquelle l'association des copropriétaires poursuit la condamnation de son ancien syndic au paiement d'une somme provisionnelle évaluée en 2018 à 72.000 € sous la réserve expresse d'une augmentation ou d'une diminution en cours d'instance
- le montant ci-dessus a considérablement diminué compte tenu des procédures qui se sont poursuivies à l'encontre des copropriétaires défaillants
- en tel état, nous plaignons que la créance de l'association des copropriétaires dans les dossiers suivants pour les montants suivants est devenue définitivement irrécouvrable en raison d'une faute de gestion de l'ancien syndic de l'association des copropriétaires
 - ARGAL Barlas 12.294,58 €
 - KHALIFA 20.227,65 €
 - Ali HASSAN 6.701,40 €
 - DEMIR 4.296,02 €
 - LEVECQ 896,92 €
 - TROUTSWIJK 242,00 €
 - GORET 625,23 €
- une première liste incluait la SRL GCTE pour un montant de 11.466,02 € mais celle-ci a été déclarée en faillite ce que nous ne pouvons bien évidemment reprocher à l'ancien syndic de même que les dossiers DESCHOENMAKER et in specie, l'appartement a été vendu sans dividende pour l'association des copropriétaires

Je me tiens bien entendu à votre plus totale écoute et disposition pour vous donner toutes les informations et/ou explications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Remerciant encore l'association des copropriétaires et son syndic pour sa confiance, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques de Hemptinne